

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matières du tems.

Contenant aussi quelques nouvelles de Littérature.

DECEMBRE 1761.



A LUXEMBOURG,

Chez l'Héritière d'ANDRÉ CHEVALIER, vivant
Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine.

M. DCC. LXI.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation
du Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal paroitra, comme de coutume, régulièrement au commencement de chaque mois. On ne négligera également rien pour continuer à le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il sera possible. Pour cela on invite les Savans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. Ils sont priés d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) à l'Héritière de feu le Sr. Chevalier, qui a seul le fond de cet Ouvrage mensal depuis son origine, & le vend complet & par mois séparés.

On trouve aussi chez la même Héritière, outre ses impressions; un grand assortiment de Livres de tous Pays. Elle débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques & Littéraires, entre autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux : Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Père Nicéron, Barnabite, à présent 44 vol. : Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24 volumes en 42 parties, & continué : Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18 vol. : & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Savans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12 Tomes 27 parties in 8° d. nouv. édit. revûë par Mr. de Casumat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ladite Héritière le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 34 tomes en deux parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique, à présent 45 Volumes.



L A C L E F
 DU CABINET
 D E S

DES PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique
 sur les matières du tems.

DECEMBRE 1761.



A R T I C L E P R E M I E R.

*Contenant quelques nouvelles de Litté-
 ratures & autres Remarques curieuses.*

L E S nouvelles Littéraires plaissent dans nos Journaux à ceux de ce goût loüable, & n'y en rencontrent jamais trop. Ceux qui n'y cherchent que les politiques, voudroient qu'on s'exemât d'en rapporter, du moins qu'on n'y en mit que très-peu. Nous contenterons pour cette fois ces derniers par un seul extrait que voici sur la Géographie.

L'HOMME qui n'occupe qu'un point de la Terre, veut connoître tout le Globe; il étend même ses vûes à tout l'Univers; il s'élançe hors de sa sphère, pour remplir en quelque sorte, tous les espaces : Voilà l'origine de la *Géographie* & le sujet d'un *Atlas méthodique & élémentaire de Géographie & d'Histoire*, composé par Mr. Buy de Mornas, Professeur de Géographie & d'Histoire &c. qui vient de paroître imprimé à Paris, & qui se débite chez l'Auteur & chez le Sr. Desnos son Associé, Ingénieur-Géographe pour les Globes & les Sphères.

Ce n'est pas le Cultivateur, content du patrimoine de ses pères, qui a inventé cette Science; c'est le Conquéranç, le Voyageur, le Commerçant; le Géomètre, l'Astronome; en un mot, toute ame ambitieuse, ou tout esprit curieux.

Il n'est plus permis d'ignorer les Terres, les Mers, les Cieux qui nous environnent. Il faut être Géographe jusqu'à un certain point, & c'est pour cela que cette branche de Littérature devient féconde en Ouvrages tantôt élémentaires, tantôt profonds, quelquefois recommandables par ces deux qualités. Et nous espérons que l'Atlas qui se présente ici, aura l'avantage de plaire aux Commerçans & aux Erudits en ce genre.

Il y a cinquante-sept Planches dans cette première Partie de l'Ouvrage, & le coup-d'œil est d'abord flatté de la belle exécution. La gravure est nette, les bordures sont élégantes, les figures sont proprement enluminées: on a voulu inviter les Lecteurs, & leur faire oublier les épiques d'une Science élémentaire. Le Moraliste diroit qu'on s'est comme attaché à montrer l'Univers en beau, parce qu'il n'appartient qu'au Philosophe d'instruire parfaitement l'homme des

maux répandus & multipliés à l'infini sur la surface de la terre. Mais cet Atlas nous promet aussi des Descriptions historiques dont le propre est de représenter les passions humaines, & les révolutions des Empires : ainsi l'instruction philosophique ne fera pas totalement étrangère à cette vaste collection de Géographie. Il ne s'agira plus que d'en profiter pour devenir meilleur : ce qui doit être le but de tout Art & de toute Science.

Après les premières notions de la Géométrie & de la Sphère, Mr. Buy de Mornas expose les systèmes anciens & modernes, c'est-à-dire, les hypothèses de Ptolomée, de Tycho, de Copernic, de Descartes. On ne parle point de celui de Newton, parce qu'il ne peut pas se peindre aux yeux. L'Attraction est une affaire toute intérieure si elle existe, & toute d'imagination si ce n'est qu'un système.

C'est déjà une chose philosophique qu'on ne puisse pas faire connoître à l'homme cet Univers, cette Terre même, qui est sa maison, sans former des hypothèses. Vous jouissez, lui criez-vous, des Cieux, des Mers, des Régions terrestres, & vous ne savez pas ce que c'est. Nous allons imaginer ce que ce peut être, & comment toute la machine se meut : sur quoi on développe les quatre ou cinq opinions dominantes.

Descartes avoit inventé la plus agréable, mais c'étoit un édifice peu solide ; il a fallu pendant bien des années y faire des réparations continues : enfin on y a reconnu tant de défauts & d'incommodités, qu'on s'en est défait en faveur des Auteurs de Romans, ou des Ecrivains de l'Histoire des Fées. Mr. de Mornas expose bien cette ingénieuse fiction : il donne

à Descartes dix années de plus qu'il n'a vécu. Ce grand Philosophe étoit né en 1596, & est mort en 1650; c'est 54 ans, & non 64, comme on lit ici, apparemment par une erreur de burin. On nous avertit que l'Auteur a fait retoucher ses Planches depuis la distribution de ses premiers Exemplaires. On lit encore ici que le Pape Zacharie condamna, en 745, Vigile, Evêque de Saltzbourg, pour avoir soutenu qu'il y avoit des Antipodes. Ce fait tant de fois réfuté ne devoit plus se trouver dans les Livres, c'étoit un Virgile, non Vigile, nullement Evêque de Saltzbourg, que le Pape Zacharie ne condamna pas, mais menaça de condamnation, pour avoir soutenu, non pas des Antipodes, mais l'existence d'autres hommes, d'un autre Soleil, d'une autre Lune sous la Terre : ce qui seroit véritablement une erreur. (Voyez Page an. 746 & 748.) Mr. de Mornas se corrige, en quelque sorte, dans sa Planche vingt-troisième.

L'Auteur explique en détail & fort bien tous les cercles de la Sphère, en y joignant cette observation qui marque l'attention d'un bon Maître de Géographie : « Si de tous les points de cha-
 » cun de ces cercles considérés dans le Ciel on
 » faisoit tomber, par le secours de l'imagina-
 » tion, des lignes perpendiculaires sur le Globe
 » terrestre ; les extrémités de ces lignes y mar-
 » queroient des cercles placés également & pro-
 » portionnellement à ceux des Cieux. Ce sont
 » des cercles que les Géographes considèrent sur
 » la Terre, auxquels on a donné pour cela les
 » mêmes noms qu'à ceux qu'on imagine dans
 » les Cieux. Cela nous donnera lieu, après avoir
 » considéré ces mêmes cercles dans le Ciel, &
 » expliqué les différens phénomènes, de les
 » examiner

examiner sur la terre, en traitant du Globe. »

On doit suivre ce que l'Auteur dit des Eclipses & de leur usage pour les longitudes ; du Calendrier Julien & de sa réformation ; de l'ordre des saisons & de leurs inégalités ; des diverses positions du Soleil, & des effets qui en résultent par rapport à la Terre, &c. L'article du Globe terrestre & de sa figure, déterminé par les opérations faites au Nord & au Sud, présente un résultat que nous croyons défectueux. Il est dit que, *suivant les observations faites au Nord Messieurs de Maupertuis, Clairaut, &c. l'axe de la Terre ne s'est trouvé que de 6525600 toises, & le diamètre de l'Equateur de 6459112 toises, & le rapport de l'axe de la Terre au diamètre de l'Equateur de 178 à 179, &c.* Or les observations de ces Académiciens donnent pour le diamètre de l'Equateur 6562480 avec le rapport de l'axe de la Terre au diamètre de l'Equateur comme 177 à 178. (Voyez Mr. de Maupertuis, mesure de la Terre & élémens de Géographie.) Peut-être qu'ici encore les erreurs de chiffres sont sur le compte du Graveur.

On ne pourra que louer les attentions de l'Auteur dans ce qu'il dit des Zones, des Climats, des Longitudes & des Latitudes. Il y a sur ces deux derniers articles des recherches particulières & des combinaisons réfléchies. Mr. de Mornas donne aussi une instruction sur les Cartes de Géographie, sur les qualités qu'on doit y désirer, & sur le choix qu'on en doit faire. Il répand même quelques traits historiques dans cette instruction. Par exemple, « Elien rapporte « que Socrate voulant un jour humilier Alcibia- « de, qui tiroit vanité du grand nombre de ter- « res qu'il possédoit, lui montra une Carte gé- « nérale »

20 nérale de la Terre, & lui dit d'y chercher la
 20 Grèce, & de lui montrer ensuite la position
 20 des terres qu'il possédoit dans l'Attique. Le
 20 jeune Athénien les ayant cherchées inutile-
 20 ment, lui dit qu'elles n'étoient pas assez con-
 20 sidérables pour être mises sur la Carte. Puis-
 20 que vos terres, quoique fort étenduës, *lui dit*
 20 *Socrate*, ne peuvent pas trouver place sur une
 20 Carte, jugez de celle que vous devez occuper
 20 dans le monde, vous qui n'êtes qu'un hom-
 20 me. » Ce mot est spirituel, mais un peu
 moins philosophique dans Elien qui fait dire
 simplement à Socrate : *Pourquoi vous glorifiez-*
vous de posséder des biens qui ne sont rien dans le
monde ? Mr. de Mornas remarque que les An-
 ciens attribuerent l'invention des Cartes à Ana-
 ximandre ou à Sesostris, Roi d'Egypte; mais ces
 Anciens, *ajoute-t-il judicieusement*, se conten-
 toient de parcourir leur terrain sans avoir envie
 de connoître celui des voisins. On peut juger
 par-là des défauts de leurs Cartes.

L'Auteur passe à la Géologie ou Description
 de la Terre considérée en particulier; il explique
 tous les termes de terre, d'eau, & ajoute des
 observations curieuses sur quantité d'objets, tels,
 par exemple, que les montagnes, les fleuves,
 les détroits, les isles, les courants, le flux &
 le reflux, la bouffole, &c. Viennent les divi-
 sions du Globe d'abord dans ses grandes par-
 ties, ensuite par la différence des Gouvernemens,
 des Religions & des Langues. Cette dernière
 distribution est historique, & présente le Tableau
 général des Loix, du culte, du langage : trois
 choses qui forment, en quelque sorte, l'exis-
 tence morale des hommes.

On passe au Globe céleste, aux Constellations,

aux

aux Planètes, aux Comètes, le tout en sept Planches fort chargées d'explications, & l'Ouvrage finit par la Chronologie qui en occupe quatre. Mr. Buy de Mornas se présente les divers systèmes de Chronologie, & paroît adopter celui qui donne quatre mille ans à la durée du monde avant Jésus-Christ : sa raison est que ce système *suffit pour expliquer l'Histoire du Peuple de Dieu qui doit servir de guide à toutes les autres.* C'est ajoute notre Auteur, *l'opinion d'Usserius, de Mr. Bossuet, & même de Newton qui l'a fortifiée par les observations astronomiques.* Nous ne croyons pas que Newton adopte la Chronologie des 4000 ans, il restreint plutôt cet espace, il accourcit de trois ou quatre siècles la durée du monde; sur quoi l'on peut voir, outre son Ouvrage même, l'Apologie savante qu'en a faite Mr. le Chevalier Stuart en 1755 *.

Tout ce qui concerne les divisions du tems, les cycles, les éres, les périodes, les époques, &c. est clairement expliqué par Mr. de Mornas : on peut lire en particulier la Notice exacte qu'il donne de la période Julienne, des avantages qu'elle peut avoir, & des inconvéniens dont elle n'est pas exempte.

Nous terminons ici ce qui concerne le nouvel Atlas, Ouvrage bien commencé & digne d'être porté à sa perfection.

Le

* On en trouve des Exemplaires à Paris chez Mr. Tabarie, au Collège d'Autun. Il est assez surprenant que cet Ouvrage si curieux n'ait pas été plus répandu.

Le *Bondon* est le mot de l'Enigme du mois passé.

L O G O G R Y P H E.

Celui qui me porte est heureux,
 Celui que je porte au-contre
 Est, malgré mon secours, dans un état fâcheux,
 Tel est mon contraste ordinaire.
 Coupez mon chef unique, un animal alors
 Paroît en fort triste figure ;
 Mais on en peut tirer ce qui fait les trésors
 Et la matière la plus dure,
 En rétablissant ma coupure.
 Chez moi l'on voit briller une charmante fleur,
 Ainsi qu'un instrument de musique champêtre.
 Dans certains jours j'étaie ma grandeur.
 C'en est assez pour me connoître.

A R T I C L E II.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus
 considérable FRANCE, depuis
 le mois dernier.*

RIEN ne doit paroître plus étonnant à toute l'Europe que les efforts qu'a faits le Roi pour lui donner la paix, & les grands sacrifices auxquels ce Monarque s'étoit déterminé pour parvenir à ce but. Tout Lecteur impartial, & de quelle Nation qu'il soit, s'en convaincra par l'exposition des faits dans un *Mémoire historique sur la négociation de la France & de l'Angleterre, depuis le 26. Mars jusqu'au 20. Septembre 1761, avec les Pièces justificatives.* Mémoire, qui a été rédigé sous les yeux du Roi par

par le Duc de Choiseul, & qui vient de sortir des presses du Louvre en 196 pages *in-octavo*. Il seroit difficile d'en faire l'analyse. L'ouvrage est très-concis par lui-même, & nous croirions ne pas satisfaire le Public dans ce que nous lui devons, & ne pas rendre à l'Histoire des tems ce qu'il doit trouver dans nos Journaux, si l'on ne rapportoit que la masse de cette Pièce, donnée de la façon la plus noble & la plus simple. On y reconnoitra la bonté & la justice d'un Roi bien-faisant, & que si l'amour de la paix & celui de ses peuples l'ont porté à abandonner ses propres intérêts, tous les efforts de ses ennemis ne le contraindront jamais à blesser la gloire de sa Couronne, ni à manquer à sa fidélité envers ses Alliés. On y verra que si l'Europe & sur-tout l'Allemagne ont encore à souffrir de cette guerre, elles ne pourront s'en prendre qu'à la hauteur, jusques-là inflexible, de l'Angleterre, & à son désir immodéré de dominer sur toutes les Mers & de commercer seule dans le monde entier. Quelque long que soit le *Mémoire des Négociations* présentement rompuës, étant de trente-une pièces, il sera inséré en entier dans nos Recueils. En voici le commencement & une partie notable.

LE Roi croit qu'il est de sa justice & de sa bonté d'instruire ses Sujets des efforts qu'il a faits & des sacrifices auxquels il s'étoit déterminé pour rendre la paix à son Royaume.

La France & l'Univers entier jugeront, par l'Exposé simple & fidèle de la Négociation qui a été suivie entre les Cours de Versailles & de Londres, laquelle de ces deux Cours se refuse au rétablissement de la tranquillité publique & sacrifie à son ambition particulière le repos & le bonheur général.

Pour être en état de porter un jugement éclairé

*Mémoire
sur la Négociation de la
France & de
l'Angleterre.*

& équitable sur la Négociation qui vient d'être rompue entre la France & l'Angleterre, il est essentiel de rappeler les motifs qui ont occasionné la rupture entre les deux Couronnes & les circonstances qui ont entraîné une partie considérable de l'Europe dans une guerre dont l'Amérique étoit d'abord l'unique objet.

Les limites de l'Acadie & du Canada, laissées par le Traité d'Aix-la-Chapelle à la discussion des Commissaires qui seroient nommés par les deux Puissances, ont été le prétexte des hostilités commencées par l'Angleterre, & de la prise des Vaisseaux François l'Alcyde & le Lys, tandis qu'en pleine paix & sous la foi du Droit des Gens le Duc de Mirepoix, Ambassadeur de France, négocioit à Londres sur les moyens de prévenir une rupture & de terminer les différends qui auroient pû l'être aisément à Aix-la-Chapelle, & dont la conciliation pendant la paix avoit éprouvé les contradictions les moins raisonnables & les plus affectées de la part des Commissaires Anglois.

La violence inopinée de l'Angleterre décida nécessairement la guerre : le Roi se vit contraint à regret de repousser par la force l'injure faite à la France, & de préférer l'honneur de la Nation à la tranquillité dont elle jouissoit.

Si la Cour de Londres n'avoit eu que le projet d'assurer solidement par un Traité les limites des possessions respectives des deux Couronnes dans l'Amérique-Septentrionale, elle auroit prévenu, ainsi que la France l'a fait, tous les incidens qui pouvoient engager les Puissances du continent de l'Europe à entrer dans une guerre qui leur étoit absolument étrangère, & qui, n'ayant réellement que cet objet relatif aux limites de l'Acadie & du Canada, ne pouvoit pas durer long-tems & n'exigeoit le concours d'aucune autre Puissance. Mais l'Angleterre avoit des vûes plus étendues : elle vouloit exciter une guerre générale contre la France, & elle se flattoit de renouveler la fameuse ligue formée contre Louis XIV. à l'occasion de l'avènement de Philippe V. au Trône d'Espagne, & de persuader à toutes les Cours de l'Europe que les limites de l'Acadie ne les intéressoient

intéressoient pas moins que la succession de Charles II.

La conduite de la France, après les premières hostilités en 1756, fut bien différente de celle de l'Angleterre : le Roi tranquilloit ses voisins, contenoit ses Alliés, se refusoit au projet avantageux d'une guerre qui lui étoit proposée sur le continent, & faisoit connoître à toutes les Nations que son unique ambition étoit de contenir celle de l'Angleterre, son ennemie, dans de justes bornes, & de maintenir la justice & la paix entre les Puissances qui devoient regarder avec la neutralité la plus impartiale les différends concernant l'Amérique.

La Cour de Londres, pour parvenir à ses fins, profita de la conduite équitable & pacifique du Roi. Elle connut dans un Allié de la France une vive opposition au repos & à l'inaction, & ne douta pas qu'en requérant cet Allié elle ne pût associer facilement à ses vûes la Maison qui étoit regardée comme l'ancienne Rivale de celle de France : mais l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême, animée des mêmes principes de justice dont le Roi donnoit des preuves si recommandables, se refusa aux propositions de l'Angleterre & préféra de s'exposer aux hazards d'une guerre injuste ; suite naturelle & prévue du Traité signé à Whitehall entre les Rois d'Angleterre & de Prusse, au projet d'en entreprendre une qui auroit été contraire à la bonne foi de Sa Maj. Imp.

Le Roi & l'Impératrice-Reine, antérieurement à l'invasion du Roi de Prusse en Saxe, s'étoient unis le premier de Mai 1756 par un Traité purement défensif. Leurs Majestés avoient espéré que cette union arrêteroit le feu qui étoit prêt de s'allumer en Allemagne & préviendroit une guerre sur le continent de l'Europe. Leurs espérances furent trompées : la Cour de Londres avoit mis les armes à la main au Roi de Prusse ; & rien ne pouvoit modérer un Prince dont la passion pour la guerre étoit malheureusement excessive. Il la commença à la fin de 1756. par l'invasion de la Saxe & l'attaque de la Bohême.

Alors il exista deux guerres séparées, celle de la France & de l'Angleterre, qui dans son principe
N'AVOIT

n'avoit rien de commun avec la guerre d'Allemagne, & celle que le Roi de Prusse faisoit à l'Impératrice-Reine, & dans laquelle le Roi d'Angleterre étoit intéressé comme Allié de S. M. Prussienne, & le Roi comme Garant des Traités de Westphalie, & d'après son Traité défensif du 1er. Mai, comme Allié de la Cour de Vienne.

La France eut l'attention dans les engagements qu'elle fut forcée de prendre avec les Puissances qui composent son Alliance, de ne point unir les différends qui troubloient l'Amérique à ceux qui agitoient l'Europe; en effet, le Roi n'ayant jamais cessé d'avoir pour premier objet de ramener chaque partie à des vûes de conciliation & de rétablir le repos public, S. M. crut ne devoir point mêler des intérêts aussi éloignés & aussi embarrassans à régler, que le feroient ceux de l'Europe & de l'Amérique, s'ils devoient être traités conjointement dans les négociations d'une paix générale & définitive. S. M. fit encore plus, & dans le dessein de prévenir en Europe une guerre directe de terre entre la France & l'Angleterre, elle proposa en 1757. la neutralité de Hanovre. Le Roi d'Angleterre, Electeur de Hanovre, s'y refusa & fit passer dans ses Pays-Héréditaires d'Allemagne son fils le Duc de Cumberland, qui à la tête d'une armée, uniquement composée d'Allemands, fut chargé de s'opposer à la marche des troupes que le Roi, d'après ses engagements, envoyoit au secours de ses Alliés attaqués dans leurs Etats.

L'Armée Electorale de Hanovre finit la campagne de 1757., par la Capitulation de Closter-Seven. La Cour de Londres jugea à propos de rompre cette Capitulation, peu de mois après qu'elle avoit été conclüe de l'aveu du Fils du Roi d'Angleterre. Le principal prétexte qu'elle prit fut que l'armée, qui avoit capitulé, appartenoit à l'Electeur, & que cette même armée, qui contre le Droit des gens & toutes les Loix militaires rentroit en activité, devoit désormais être regardée comme une Armée Britannique : de ce moment (& il est essentiel de remarquer cette circonstance) l'Armée commandée par le Prince Ferdinand de Brunswick est devenue une Armée Angloise : l'Electeur de Hanovre, le Duc
de

de Brunswick, le Landgrave de Hesse, leurs troupes & leurs pays ont été réunis pour la cause de l'Angleterre, & à l'occasion des différends de cette Couronne avec la France; de sorte que les hostilités en Westphalie & en Basse-Saxe ont eu & ont encore le même objet que les hostilités en Amérique, en Asie & en Afrique, c'est-à-dire les discussions élevées entre les deux Couronnes sur les limites de l'Acadie & du Canada. En conséquence le Roi, depuis cette époque, obligé de soutenir une guerre de mer & de terre contre l'Angleterre sa véritable ennemie, n'a plus donné aucun secours en troupes à ses Alliés pour leur guerre particulière, & s'est engagé simplement à conserver à l'Impératrice-Reine les Places du Bas-Rhin, conquises sur le Roi de Prusse au nom de S. M. Impériale. Ainsi ce seroit ignorer les faits les plus certains que de penser que la guerre actuelle, qui se fait en Westphalie, intéresse directement les Alliés du Roi : cette guerre est une guerre purement Angloise qui n'a lieu que parce que l'Armée d'Angleterre défend, dans cette partie, les possessions du Roi de la Grande-Bretagne & de ses Alliés.

Il faut conclure de ce qui vient d'être exposé sur la position des Couronnes Belligérantes, que la guerre de la France & de l'Angleterre est de fait & dans son origine très-distincte de celle de l'Impératrice contre le Roi de Prusse. Il y a cependant une connexion entre ces deux guerres, elle consiste dans l'engagement commun du Roi & de l'Impératrice-Reine de ne point faire de paix particulière avec leur Ennemi que d'un consentement mutuel. Cet engagement, si conforme aux sentimens d'amitié & de confiance qui unissent L. M. étoit nécessaire à leur sûreté réciproque. Comme il seroit dangereux que les forces du Roi de Prusse se joignissent contre la France à celles d'Angleterre commandées par le Prince Ferdinand, il seroit également nuisible & contraire à la fidélité des engagements du Roi envers la Cour de Vienne que l'Armée Britannique s'unît au Roi de Prusse contre l'Impératrice-Reine & contre les Princes de l'Empire, Alliés de la France.

Quoique l'année 1758. n'eût produit aucun événement

nement politique qui eut donné lieu à une négociation pour le rétablissement de la paix, la France qui la désiroit toujours avec la même sincérité se servit de la voie du Dannemarc pour faire connoître à l'Angleterre la persévérance de ses dispositions pacifiques. La réponse de la Cour de Londres fut aussi haute que négative, & détruisit toute idée de négociation.

En 1759., les Cours de Londres & de Berlin firent remettre à la Haye aux Ministres de France, de Vienne & de Russie, la Déclaration suivante.

Leurs Majestés Britannique & Prussienne étant touchées de compassion des maux qu'a déjà occasionnés, & que doit nécessairement causer encore la guerre qui s'est allumée depuis quelques années, croiroient manquer aux devoirs de l'humanité, & particulièrement à l'intérêt qu'elles prennent à la conservation & au bien-être de leurs Royaumes & Sujets respectifs, si elles négligeoient les moyens propres à arrêter le cours d'un fléau aussi cruel, & à contribuer au rétablissement de la tranquillité publique. C'est dans cette vue & afin de constater la pureté de leurs intentions à cet égard, que leursdites Majestés se sont déterminées à faire la Déclaration suivante :

Qu'elles sont prêtes à envoyer des Plénipotentiaires dans le lieu qui sera estimé le plus convenable, afin d'y traiter conjointement d'une paix solide & générale, avec ceux que les Parties Belligérantes jugeront à propos d'autoriser de leur côté pour parvenir à un but aussi salutaire.

Je certifie que la déclaration ci-dessus est la même qui m'a été adressée par Mr. le Comte d'Holdernes & par Mr. le Baron de Kniphausen, au nom & de la part de L. M. Britannique & Prussienne.

Fait au Château de Riswick, ce 25. Novembre 1759.

(Signé) L. D. DE BRUNSWICK.

Cette Déclaration ne parloit, ni de la Suede, ni du Roi de Pologne Electeur de Saxe, deux Puissances principalement intéressées dans la guerre. La France & ses Alliés n'avoient pas prévu la démarche des Cours de Londres & de Berlin ; on fut obligé d'attendre la réponse de Petersbourg pour pouvoir remettre

remettre en commun une Contre-Déclaration que l'éloignement des lieux fit différer plus longtems que la France ne desiroit. Enfin elle fut remise telle qu'on la joint ici, & les Cours de Londres & de Berlin n'y repliquèrent pas.

Contre-Déclaration de Sa Maj. Très-Chrétienne.

Leurs Majestés Britannique & Prussienne ayant trouvé bon de témoigner par l'acte de déclaration qui a été délié de leur part à La Haye le 25. Novembre dernier, aux Ambassadeurs & Ministres des Cours de Versailles, de Vienne & de Petersbourg auprès des Seigneurs Etats-Generaux des Provinces-Unies, que, désirant sincèrement de contribuer au rétablissement de la tranquillité publique, elles étoient prêtes à y envoyer des Plénipotentiaires dans le lieu qui sera estimé le plus convenable, afin d'y traiter sur cet important objet, avec ceux que les Parties Belligérantes jugeroient à propos d'autoriser de leur côté, pour parvenir à un but aussi salutaire.

Sa Majesté le Roi Très-Chrétien, Sa Maj. l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, & Sa Majesté l'Impératrice de Toutes les Russies, également animées du desir de contribuer au rétablissement de la tranquillité publique sur un pied solide & équitable, déclarent en échange.

Que Sa Majesté le Roi Catholique ayant bien voulu offrir sa médiation pour la guerre qui subsiste depuis quelques années entre la France & l'Angleterre, & cette guerre n'ayant d'ailleurs rien de commun avec celle que soutiennent également depuis quelques années les deux Impératrices avec leurs Alliés contre le Roi de Prusse; Sa Maj. Très-Chrétienne est prête à traiter de sa paix personnelle avec l'Angleterre par les bons offices de Sa Maj. Catholique, dont elle s'est fait un plaisir d'accepter la médiation.

Quant à la guerre qui regarde directement Sa Maj. Prussienne, leurs Majestés le Roi Très-Chrétien, l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême, & l'Impératrice de Toutes les Russies, sont disposées à donner les mains à l'établissement du Congrès proposé; mais, comme en vertu de leurs Traités, elles ne peuvent

prendre aucun engagement relatif à la paix que conjointement avec leurs Alliés, il sera nécessaire, pour qu'elles puissent s'expliquer définitivement sur ce sujet, qu'avant tout, il plaise à Leurs Majestés Britannique & Prussienne de faire parvenir leur invitation à un Congrès à toutes celles des Puissances qui se trouvent directement en guerre contre le Roi de Prusse, notamment à Sa Majesté le Roi de Suède, ainsi qu'à Sa Maj. le Roi de Pologne Electeur de Saxe, lesquels spécialement doivent être invités au futur Congrès.

Dans cette Contre-Déclaration, la France séparoit positivement sa guerre particulière contre l'Angleterre, soit en Afrique, en Asie & en Amérique, soit en Westphalie, de la guerre qui se faisoit en Saxe & en Silésie. Le Roi d'Espagne avoit alors offert les bons offices pour la réconciliation de la France avec l'Angleterre. La séparation des deux guerres & l'offre des bons offices de Sa Maj. Catholique firent espérer au Roi que la paix particulière de la France pourroit se négocier utilement vis-à-vis de la Cour de Londres; il fut en conséquence ordonné au Comte d'Affry, Ambassadeur du Roi à La Haye, d'entrer en conférence avec le Général Yorck, Envoyé Extraordinaire du Roi de la Grande-Bretagne. Ces deux Ministres eurent plusieurs conférences qui démontrèrent évidemment que la Cour de Londres étoit très-oppoée à la pacification, & que la Déclaration qu'elle avoit fait remettre par le Prince Louis de Brunswich n'étoit (pour s'en tenir à l'interprétation la plus favorable) qu'un acte extérieur de complaisance pour ses Alliés, dont elle vouloit absolument détruire l'effet.

Le Roi ne fut pas rebuté de l'inflexibilité qu'il continuoit d'éprouver de la part de ses ennemis; pour une réconciliation équitable; Sa Majesté jugea à propos de faire connoître, en 1761, à ses Alliés ses sentimens & ses desirs pacifiques; elle les trouva disposés à concourir aux moyens qui pouvoient faciliter & accélérer le rétablissement du repos public; & par une suite de ces dispositions salutaires, toutes les Puissances de l'Alliance convinrent de faire remettre à Londres la Déclaration suivante.

Déclaration

Déclaration de Sa Majesté Très-Chrétienne.

Les dispositions à la paix, très-conformes aux sentimens de toutes les Parties-Belligérantes, que les Rois d'Angleterre & de Prusse ont marquées l'année passée, ayant éprouvé des difficultés qui en ont éloigné le succès, les Cours de France, de Vienne, de Petersbourg, de Stockholm & de Varsovie sont convenues unanimement d'inviter celles de Londres & de Berlin à renouer une négociation aussi salutaire au bonheur du monde, & qui doit intéresser l'humanité de toutes les Puissances qui se trouvent en guerre.

Dans cette vue, & afin qu'on puisse procéder au rétablissement de la paix, elles proposent l'assemblée d'un Congrès, auquel elles croient qu'il conviendrait de n'admettre, avec les Plénipotentiaires des Parties principales belligérantes, que ceux de leurs Alliés. Si les Rois d'Angleterre & de Prusse adoptent ce moyen, le Roi Très-Chrétien, l'Impératrice-Reine, l'Impératrice de Russie, le Roi de Suède & le Roi de Pologne Electeur de Saxe, proposent la Ville d'Augsbourg pour le lieu du Congrès, en observant que Leurs Majestés n'indiquent Augsbourg que comme une Ville à portée de toutes les Parties intéressées, qui paroit remplir par son emplacement la convenance de tous les États, & qu'elles ne se refuseront pas au choix d'une autre Ville d'Allemagne, si Leurs Majestés Britannique & Prussienne la jugent plus convenable.

Le Roi Très-Chrétien, l'Impératrice-Reine, l'Impératrice de Russie, & les Rois de Suède & de Pologne, déclarent en outre qu'ils ont choisi les Plénipotentiaires qui seront chargés de leurs intérêts au Congrès, dans l'espérance que le Roi d'Angleterre, le Roi de Prusse & leurs Alliés, pour ne pas différer la négociation, feront promptement de leur côté le choix de leurs Ministres respectifs.

La simplicité de cette Déclaration que, pour le bien général, les Cours de France, de Vienne, de Petersbourg, de Stockholm & de Varsovie, se sont déterminées à faire aux Cours de Londres & de Berlin, leur fait espérer que Leurs Majestés Britannique & Prussienne voudront bien notifier par une réponse prompte leurs

sentimens sur un objet aussi essentiel au repos & au bonheur de l'Europe.

Par ordre & au nom de Sa Majesté Très-Chrétienne.

A Paris le 26. Mars 1761.

(Signé , LE DUC DE CHOISEUL.

Cette Déclaration, qui intéressoit l'Alliance en général, n'étoit pas suffisante pour faire cesser aussi promptement que la France le désiroit, les malheurs de la guerre. En effet, combien de langueurs & d'incidens embarrassans ne devoit-on pas attendre d'un Congrès où les intérêts de l'Amérique seroient traités en même-tems que ceux des deux Impératrices, de la Suede, de la Saxe & du Roi de Prusse!

Pout écarter ces obstacles, le Roi, de l'aveu de ses Alliés, crut devoir faire valoir la séparation des deux guerres convenüe dès l'année 1759. En conséquence Sa Majesté fit adresser à la Cour d'Angleterre un Mémoire particulier, qui fut accompagné d'une Lettre du Duc de Choiseul, son Ministre & son Secrétaire d'Etat des affaires étrangères, à Mr. Pitt, Ministre & Secrétaire d'Etat de Sa Majesté Britannique.

Lettre du Duc de Choiseul à Mr. Pitt.

*M*onsieur, le Roi mon Maître, en s'unissant aux sentimens de ses Alliés, pour parvenir, s'il est possible, au rétablissement de la paix générale, m'a autorisé d'envoyer à Votre Excellence le Mémoire ci-joint, qui concerne uniquement les intérêts de la France & de l'Angleterre, relativement à la guerre particulière des deux Couronnes. Le Roi a lieu d'espérer que la manière franche avec laquelle il propose de traiter avec Sa Maj. Britannique, ôtera toute méfiance dans le cours de la négociation, si elle a lieu, & engagera Sa Maj. Britannique à faire connoître au Roi ses sentimens véritables, soit sur la continuation de la guerre, soit sur la conclusion de la paix, ainsi que sur les principes d'après lesquels on doit opérer pour procurer ce bien aux deux Nations.

J'ajouterai à Votre Excellence que je suis de même autorisé à l'assurer que, relativement à la guerre qui concerne le Roi de Prusse, les Alliés du Roi mon Maître
sont

font décidés à traiter leurs intérêts dans le futur Congrès, avec la même simplicité & la même franchise, que je puis assurer Votre Excellence de la part de la France, & qu'en conservant ce qui est dû à leur dignité, à leurs positions & à la justice, ils apporteront dans la négociation toutes les facilités que leur humanité leur inspire pour le bonheur général de l'Europe.

Le Roi mon Maître & ses Alliés ne doutent pas qu'ils ne trouvent les mêmes sentimens dans le cœur de Sa Majesté Britannique & de ses Alliés. Je regarde comme un bonheur pour mon Ministère d'avoir été l'organe de sentimens aussi heureux, qui me fournissent l'occasion d'assurer Votre Excellence de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être &c.

Mémoire du Roi Très-Chrétien.

LE Roi Très-Chrétien désire que la paix particulière de la France avec l'Angleterre soit unie à la paix générale de l'Europe, pour laquelle Sa Majesté fait les vœux les plus sincères; mais comme la nature des objets qui ont occasionné la guerre entre la France & l'Angleterre, est totalement étrangère aux contestations de l'Allemagne, Sa Majesté Très-Chrétienne a pensé qu'il étoit nécessaire de convenir avec Sa Majesté Britannique des points principaux qui formeront la base de leurs négociations particulières pour accélérer d'autant plus la conclusion générale de la paix.

Le meilleur moyen de parvenir au but qu'on se propose est d'écarter les embarras qui peuvent y mettre obstacle. Dans le cas d'une paix, les discussions des Nations sur leurs conquêtes réciproques, les différentes opinions sur l'utilité des conquêtes & des compensations pour les restitutions, forment ordinairement la matière embarrassante d'une négociation pacifique. Comme il est naturel que chaque Nation, sur ces différentes parties, cherche à acquérir le plus d'avantages possibles, la méfiance & l'intérêt combattent & produisent des longueurs. Pour éviter ces inconvéniens, & prouver la franchise de ces procédés dans le cours de la négociation de la paix avec l'Angleterre, le Roi Très-Chrétien propose à Sa Majesté Britannique de convenir que, relativement à la guerre particulière de la France & de l'Angleterre, les deux Couronnes resteront en possession

de ce qu'elles ont conquis l'une sur l'autre, & que la situation où elles se trouveront au premier Septembre de l'année 1761 aux Indes-Orientales, le premier de Juillet de ladite année aux Indes-Occidentales & en Afrique, & au premier de Mai prochain en Europe, sera la position qui servira de base au Traité qui peut être négocié entre les deux Puissances. Ce qui veut dire que le Roi Très-Chrétien, pour donner un exemple d'humanité, & contribuer au rétablissement de la tranquillité générale, fera le sacrifice des restitutions qu'il a lieu de prétendre, en même-tems qu'il conservera ce qu'il a acquis sur l'Angleterre pendant le cours de cette guerre.

Cependant, comme Sa Maj. Britannique pourroit penser que les termes proposés des mois de Septembre, Juillet & Mai seroient ou trop rapprochés, ou trop éloignés pour les avantages de la Couronne Britannique, ou que Sa Maj. Britannique croiroit devoir faire des compensations de la totalité ou de partie des conquêtes réciproques des deux Couronnes, sur ces deux objets le Roi Très-Chrétien entrera volontiers en négociation avec Sa Majesté Britannique, lorsqu'il connoitra ses intentions: le principal objet de Sa Maj. Très-Chrétienne étant de prouver, non-seulement à l'Angleterre, mais à toute la Terre, les dispositions heureuses où elle se trouve d'écartier toutes les entraves qui pourroient éloigner l'objet salutaire de la paix.

Le Roi Très-Chrétien s'attend que les dispositions de Sa Maj. Britannique sont pareilles aux siennes, & qu'elle répondra avec la même sincérité sur tous les points qui sont contenus dans ce Mémoire, & qui intéressent si essentiellement les deux Puissances.

Ces pièces étoient dattées du 26. Mars. Alors l'Angleterre avoit conquis sur la France l'Isle Royale ou Cap-Breton, le Canada en entier, les Isles de la Guadeloupe & de Mari-Galante, & celle de Gorée en Afrique, avec le Sénégal; l'on ignoroit en Europe la situation précise des affaires des deux Cours en Asie; l'expédition contre Belle-Isle n'étoit point commencée.

La France, de son côté, avoit conquis l'Isle Minorque, avoit rétabli quelques parties du Port de Dunkerque, possédoit en Allemagne le Comté de Hanau,

des Princes &c. Décembre. 1761. 413

Hanau, le Landgraviat de Hesse & la Ville de Gottingen dans l'Electorat de Hanovre; il faut observer que le 26. de Mars Cassel étoit assiégé, & que l'on pouvoit craindre qu'au premier de Mai les Armées du Roi ne fussent plus en possession de la Hesse & de la Ville de Gottingen.

Les Places de Wesel & de Gueldres ne pouvoient pas être comprises dans l'offre de *l'uti possidetis*, proposée par la France, puisque ces deux Villes & les pays qui en dépendent appartiennent à l'Impératrice-Reine; que le Roi n'en a que la garde; & que la Justice s'y rend au nom de Sa Maj. Imp.

De cette Négociation entre les deux Couronnes; dont nous acheverons de donner les pièces dans la suite, s'est terminé infructueusement le salutaire ouvrage de la paix contre le désir sincère du Roi. S'il y avoit eu de la réciprocité de la part de l'Angleterre, l'Europe se verroit dès-à-présent dans une tranquillité renaissante. On verra d'ailleurs dans une Lettre de Mr. Pitt au Lord Maire de Londres; Lettre dans laquelle est revelé le secret du Conseil Britannique, ce qui a empêché le Roi d'Angleterre d'accepter les propositions de paix & les sacrifices auxquels Sa Majesté Très-Chrétienne vouloit se prêter. La voici.

MON CHER MONSIEUR,

*V*Oyant à mon grand étonnement que le motif pour lequel j'ai résigné les Sceaux & la manière dont je l'ai fait, sont également déguisés à la Ville, & que les marques toutes gracieuses d'approbation dont le Roi a bien voulu de son propre mouvement honorer mes services, ont été honteusement taxées d'être le prix de mon abandon du Public; je me trouve dans la nécessité de déclarer la vérité de ces deux faits d'une manière

Lettre intéressante

qui

qui ne réfugne nullement à la probité. Une différence d'opinion, eu égard aux mesures à suivre contre l'Espagne, de la dernière importance pour l'honneur de la Couronne Britannique & pour les intérêts essentiels de la Nation (fondée sur ce que l'Espagne a déjà fait & non sur ce que cette Cour pourroit avoir dessein de faire) est le motif qui m'a déterminé à résigner les Sceaux. Le Lord Temple & moi avons soumis très-humblement au Roi nos sentimens écrits & signés de notre main : mais, comme ils ont été rejettés par l'opinion unanime de tous les autres Ministres de Sa Majesté, j'ai résigné les Sceaux, le Lundi 5. de ce mois, afin de ne point être responsable des mesures qu'il ne m'étoit plus permis de diriger. De très-gracieuses marques publiques de l'approbation de Sa Majesté à l'égard de mes services, ont suivi mon abdication. Je ne les ai méritées ni sollicitées : mais je me glorifierai toujours de les avoir reçûs du meilleur des Souverains.

J'ajouterai seulement ici, mon cher Monsieur, que j'ai expliqué ces points uniquement pour l'honneur de la vérité & non dans la vûe de regagner la confiance de personnes, quelles qu'elles soient, qui, par une incrédulité aussi lâche qu'injurieuse, auroient perdu tout-à coup la bonne opinion qu'elles ont eue de celui qui a servi sa patrie avec fidélité & succès, qui en respecte le jugement droit & intègre, & qui se soucie peu des censures du caprice & de l'ingratitude.

Agréez ma sincère reconnoissance de toutes vos amitiés & croyez-moi toujours avec vérité & estime, MOM CHER MONSIEUR, votre très-fidèle Ami, &c.

Depuis que la Cour de Londres a rompu les négociations qui conduisoient à la paix, on ne fonge

songe plus à les renouïer, du moins à présent ; on porte au contraire l'attention sur les moyens de pousser la guerre avec un redoublement de vigueur & d'activité, & l'on a déjà pris de bonnes mesures pour la conservation de la *Martinique*. Il y a dans cette Isle bon nombre de troupes réglées. On compte d'y en transporter encore en échappant à la vigilance des Anglois, dont des Escadres font à la hauteur de *Brest* & de *Rochefort*. Il y a aussi de leurs Vaisseaux qui paroissent de tems en tems à celle de *Toulon*, mais des Barques légères à leur opposer les font disparoitre aussi-tôt qu'elles font mine d'aller à eux. Ces Barques vont à la voile & à la rame ; elles ont chacune un canon de 36 livres de bales ; elles sont pontées, & comme elles ne tirent que 28 à 30 pouces d'eau, il y a ni anses ni rade, si basses qu'elles soient, où elles ne puissent entrer. Leur agilité & leur mobilité les rend respectables même à de grands Bâtimens, qu'elles peuvent harceler sans en rien craindre. Elles sont de l'invention du Chevalier Grammont, qui en donna l'idée en 1752. On en construit de pareilles pour *Marseille*, & elles seront d'une grande utilité dans tous les Ports. L'ennemi les redoute beaucoup.

Pour l'Allemagne, on ne s'en inquiète plus pour l'hiver. Les quartiers pour les troupes du Roi y sont autant qu'assurés : il en revient plusieurs Corps en France, soit pour se refaire de la campagne, soit pour recruter.

On ne parle plus des Arrêts du Parlement contre les Jésuites. L'affaire est endormie, sans doute jusqu'au tems que le Roi en a suspendu l'exécution. On en voit six autres, mais du Conseil d'Etat, qui ordonnent l'établissement de six Sociétés.

Sociétés
d'Agriculture.
turb.

Sociétés d'Agriculture dans les Généralités de Lyon, de Limoges, d'Orleans, d'Auvergne, de Rouen & de Soissons. Les dispositions de ces Arrêts sont les mêmes que celles des Arrêts rendus auparavant pour de pareils Etabliffemens dans les Généralités de Paris & de Tours.

Emplois.

Le 13. Octobre le Roi tint les Sceaux pour la dernière fois, en ayant disposé immédiatement après en faveur de Mr. Berryer, Secrétaire d'Etat au département de la Marine, & qui prêta le lendemain serment entre les mains de Sa Majesté pour cette nouvelle Charge. Mr. de Berryer continuera néanmoins à remplir les fonctions de Secrétaire d'Etat, & dans son département il aura les Généralités de la Rochelle, de Poitou, de Soissons, du Berry & du Roussillon. La Charge de Secrétaire de la Marine a été donnée au Duc de Choiseul, qui conserve en même-tems le département de la Guerre; mais celui des affaires étrangères, dont ce Ministre étoit aussi pourvû, a été donné au Comte de Choiseul, Lieutenant-Général. Le Commandement du Dauphiné est conféré au Marquis du Mesnil, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & il lui a été ordonné de se rendre incessamment dans cette Province, Mr. de Blenac a le Commandement en chef de l'Escadre de Brest. Celui de Rochefort est aux ordres du Marquis d'Aubigny.

Supplément
au Bapême
des petits-
Fils de France.

Mr. de la Rocheaimon, Grand Aumônier de France, suppléa le 18. les cérémonies du Bapême avant la Messe, au Duc de Berry, & lorsque la Messe fut finie, au Comte de Provence, en présence de Leurs Majestés, qui étoient accompagnées de la Famille Royale, des Princes & Princesses du Sang, & des Seigneurs & Dames de la Cour. Le Duc de Berry eut pour Parrain

le Roi de Pologne Electeur de Saxe représenté par le Duc d'Orleans, & pour MARRAINE Madame Adélaïde. Il fut nommé LOUIS-AUGUSTE. Le Comte de Provence fut tenu par le Prince de Conti pour le Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar : il eut pour MARRAINE Madame Victoire, & fut nommé LOUIS-STANISLAS-XAVIER. Le lendemain 19. le même Prélat, en présence de Leurs Majestés & de toute la Cour comme la veille, suppléa le Baptême au Comte d'Artois, qui fut tenu par le Duc de Berry au nom du Roi d'Espagne : sa MARRAINE fut Madame Sophie, & on lui donna les noms de Charles-Philippe. Le Baptême de Madame se fit après la Messe : le Duc de Berry & Madame Louise furent ses Parrain & MARRAINE, & la nommerent Marie-Adélaïde-Clotilde-Xaviere. Mr. Alard, Curé de la Paroisse du Château, fut présent en Etole à la cérémonie des deux jours, qui a été faite dans la Chapelle du Roi.

Le Marquis de Grimaldi, Ambassadeur Extraordinaire de la Cour de *Madrid*, a remis au Roi, de la part du Roi d'Espagne, les marques de l'Ordre de la Toison d'or, pour le Comte d'Artois, & Sa Majesté en a revêtu ce jeune Prince. On ne voit pas encore éclore le Traité qui doit avoir été conclu entre la France & l'Espagne : il faut ainsi suspendre toutes les conjectures faites jusqu'à présent sur ses clauses, & sur ce que l'Espagne devoit fournir conséquemment à la France en Vaisseaux & en argent. Mais jusqu'à ce secours à recevoir, & que d'un autre côté les Anglois viennent à exécuter les grands desseins qu'elle forme par ses Flottes armées sur les Côtes du Royaume, la petite guerre continué sur mer à l'avantage des Armateurs & autres Bâtimens François

François en courfe, dans les deux mers. On voit une lifte des prises nombreuses faites dans le cours d'un mois en *Amérique* & en Europe, avec les noms des Navires capteurs & des Navires enlevés qu'on fe difpenfera cette fois-ci de rapporter, pour être affez longue. D'ailleurs le Duc d'Aiguillon eft occupé à une expédition qu'on peut dire fecrete; car on n'en divulge rien. On y travaille à force depuis le commencement d'Octobre; & fuivant ce qui s'en préfente, on auroit bientôt une Flotte confidérable & prête à opérer, efcortée par 28 Carcaffières, outre 200 Chaffemarées pour le transport des troupes, & 24 Batteaux plats pour la defcente. Ces préparatifs ne peuvent vraifemblablement tendre que contre l'un des trois Royaumes Britanniques. Les Anglois pensent que c'est l'*Ecoffe*. Au refte il y a à *Brest* huit Vailleaux & cinq Frégates pour la *Martinique*, où fe rendent actuellement Mrs. de Belfunce & de Sainte-Croix, Officiers connus par leur valeur & par leur mérite.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus confidérable en ANGLETERRE & en HOLLANDE, depuis le mois dernier.

ANGLETERRE. La démiſſion volontaire de Mr. Pitt de ſa Charge de Secrétaire d'Etat, n'étant plus un myſtère, on peut en marquer la cauſe. Mr. de Buſſy, qui étoit venu à Londres pour négocier la paix, ayant préſenté un Mémoire au Miniſtère, dans le cours du mois

mois d'Août dernier, demandoit pour l'Espagne
1°. une indemnité des déprédations qu'il disoit
avoir été commises par les Anglois sur les Espa-
gnols ; 2°. la liberté de la pêche au Banc de
Terre-Neuve ; 3°. que les Anglois s'abstins-
sent d'aller couper des bois de teinture dans le Golfe
de Honduras. On s'étonna à Londres de pa-
reilles demandes en faveur d'une Puissance neu-
tre, fut-tout dans des circonstances où l'on se
persuadoit que la France, assez affoiblie, ne de-
voit songer qu'à des conditions acceptables pour
elle-même. Dès-lors on eut lieu de présumer
que l'Espagne avoüoit ces demandes, & que la
France ne les faisoit qu'en suite de cet aveu, &
pour être soutenuë par cette Couronne. Les dé-
pêches qu'on reçut peu de rems après de Ma-
drid, envoyées par le Comte de Bristol Ambas-
sadeur du Roi auprès de Sa Majesté Catholique,
confirmèrent ces conjéctures. De-là on crut l'Es-
pagne sur le point de rompre, d'autant plus que
ce qui avoit été commis par la populace de
Londres contre l'Hôtel du Comte de Fuentes,
son Ministre *, avoit assez indisposé la Cour de
Madrid, qui n'avoit rien fait paroître d'accepta-
ble de l'excuse qui lui en fut demandée. Pour
prévenir l'Espagne sur le tout, Mr. Pitt conseilla
le rappel du Comte de Bristol & une déclara-
tion de guerre en forme, ne doutant pas que
la Nation qui lui étoit dévouée ne toutint cette
entreprise, considéré les forces qu'elle avoit sur
l'Océan. Son avis ne fut cependant pas adopré ;
& du ressentiment qu'il en prit, il a cru qu'il
n'y avoit plus pour lui ni d'honneur, ni de sûreté
à diriger les affaires. Informé depuis qu'on
donnoit

* *Voyez le dernier Journal.*

donnoit à sa démission des prétextes différens de ses vrais motifs, il a voulu en expliquer les raisons dans la Lettre au Lord-Maire, que nous avons rapportée.

La retraite de Mr. Pitt est donc des plus sérieuse; & l'on s'attend que dans le présent Parlement, dont l'ouverture s'est faite le 3. Novembre, il fera valoir les motifs qui l'ont déterminé à abdiquer sa Charge de Secrétaire d'Etat, & à y faire prévaloir ses vûes, quoique violentes, puisqu'en même-tems elles n'alloient pas moins qu'à commettre la Nation avec la France & l'Espagne, & à énerver son commerce de plus en plus. Mais Mr. Pitt estimoit peu, sans doute, les forces navales de l'Espagne au cas présent; n'en fixant le nombre de ses Vaisseaux de Ligne qu'à quarante-huit : il s'assuroit que vingt seulement pouvoient être employés contre la Grande-Bretagne; & pour la Marine de France, il la regardoit telle qu'étant réunie avec celle d'Espagne, elles ne feroient pas ensemble le tiers de ce que l'Angleterre avoit de Vaisseaux à leur opposer.

Depuis la démission de ce Ministre, il a été résolu que Mr. Jacques Greenville, qui devoit aller résider auprès de la Porte Ottomane avec caractère d'Ambassadeur du Roi, ne s'y rendra point. Mr. Charles Townshend est nommé pour y aller en sa place. On compte encore sur quelques changemens dans le Ministère; on suppose que le Comte d'Esmond sera substitué au Comte de Bute dans la place de Secrétaire d'Etat pour le département du Nord, & que ce dernier sera Garde du Sceau privé à la place du Comte de Temple. Mais, quoi qu'il arrive, on s'occupe avant tout autre point, comme au plus important,

important, de regler le subside pour la campagne prochaine. Il doit être fourni par une souscription de 1140000 livres sterlings d'annuités à 3 pour 100 pendant quarante ans, & par un fonds de Lotterie de 600 mille mêmes livres, avec un bénéfice d'un, & un huitième pour cent pour un fort long terme.

La Cour a envoyé des ordres aux Vaisseaux de guerre qui se trouvent sur les Côtes de France, de se rendre à la hauteur de *Brest*, d'y établir leur croisière, & d'y veiller au départ des Vaisseaux de guerre François, qui s'y disposent à mettre à la voile pour la *Martinique*, dont on médite encore de faire la conquête, quelque obstacle qu'on entrevoie dans une entreprise de cette conséquence. Pour cet effet, & ce qu'on veut exécuter ailleurs, l'Amirauté a envoyé de nouveaux ordres dans tous les Ports du Royaume pour hâter les travaux; & l'Amiral Rodney a fait voile pour *Sainte Helene* le 18. Octobre au matin avec une Escadre composée des Vaisseaux de guerre le *Marlborough* & l'*Avantgarde* de 74 canons, le *Modeste* & le *Nottingham* de 64, la *Sirene* de 30; une Chaloupe de guerre & trois Galiottes à bombes. Le 9. du même des Vaisseaux de transport firent voile de *Belleisle* avec cinq mille hommes de troupes réglées pour les *Indes-Orientales*. Plusieurs Régimens d'Infanterie & de Dragons vont aussi s'embarquer pour l'Allemagne, avec une grande quantité de vivres, de fourrages & de munitions, si nécessaires à l'Armée des Alliés par l'épuisement du pays où les Armées ont séjourné pendant cette campagne, dont on attendoit des fruits propres à ramener la paix à l'Allemagne, pour peu que la négociation de Messieurs de Stanley & de Bussy eût

eût eu de succès ; mais cette négociation étant rompuë, la Cour devoit exposer les motifs qui la lui ont fait rompre, ensuite de ses promesses, & ne l'a pas fait : la France au contraire, qui n'avoit rien promis, montre les siens à tout l'Univers. Son Mémoire fait faire toute réflexion aux gens sans passion même de ce pays, en ce qu'il manifeste la sincérité des intentions du Roi Très-Chrétien pour le retour de la paix, tandis qu'on fait toucher au doigt la roideur avec laquelle on a rejetté des offres, que la Cour auroit dû trouver avantageuses dans le cas même où l'on eût fait des conquêtes sur la France de toute autre nature que de celle dont on a la connoissance. Aussi cette différence de conduite des deux Cours, montre clairement que celle de Londres ne s'est jamais prêtée sincèrement à une bonne réconciliation, & la Nation a présentement sujet d'en murmurer.

**Ouverture
du Parle-
ment.**

Pour prévenir les effets qui pourroient en résulter, comme des changemens arrivés & à venir dans le Ministère, on tient à la Cour de fréquens Conseils. Ceux ci suivent les matières qui ont été mises en d'autres sur le tapis, & qu'on y a préparées pour être discutées & réglées dans la séance du Parlement à ouvrir. Cette ouverture faite le 3. Novembre, & le Roi séant à la Chambre des Pairs, y a déclaré par la bouche de son Grand Chancelier, qu'il ne jugeoit pas à propos d'expliquer les motifs pour lesquels il avoit convoqué le présent Parlement, avant qu'il y eut un Orateur pour la Chambre des Communes ; qu'ainsi cette Chambre eût à en nommer un qu'elle lui présenteroit le 6. En conséquence les Communes s'étant retirées de la Chambre Haute dans la leur, firent choix
du

des Princes &c. Décembre. 1761. 423
du Chevalier Jean Cust pour leur Orateur.

Au 6, jour fixé, le Roi s'étant de nouveau rendu à la Chambre des Pairs, & les Communes y ayant été mandées l'Orateur lui fut présenté : Sa Majesté ouvrit alors la séance par un Discours, & fit déclarer par son Grand Chancelier aux Communes, qu'elle confirmoit leurs droits & prérogatives. Le Roi retiré, les deux Chambres rédigerent chacune une Adresse, tant pour le remercier de sa haute protection, que pour le féliciter sur son heureux mariage. Le 7. les deux Adresses furent présentées, & les Communes prêterent le serment qu'on nomme de qualification : il est usité lors de l'ouverture d'un nouveau Parlement. Voici la traduction du Discours aux deux Chambres émané du Trône, suivi de l'Adresse de la Chambre des Pairs.

MYLORDS ET MESSIEURS.

A L'ouverture du premier Parlement convoqué & élu sous mon autorité, je me rappelle avec plaisir un événement qui, en rendant ma félicité complète, a causé une joye universelle à mes fideles Sujets. Mon mariage avec une Princesse éminemment distinguée par toutes sortes de vertus & de qualités aimables, en même-tems qu'il me donne tout le contentement domestique possible, ne peut que contribuer beaucoup au bonheur de mes Royaumes, lequel est, & sera, dans le cours de ma vie, le principal objet de toutes mes actions.

J'ai souhaité ardemment que cette époque de mon regne eût pû être marquée d'une autre félicité, je veux parler du retour des bénédictions de la paix, en mettant fin aux calamités d'une

E c guerre

guerre sous laquelle gémit la plus grande partie de l'Europe : mais, quoique les Puissances Belligérantes m'ayent fait, ainsi qu'à mon bon frère & allié le Roi de Prusse, des ouvertures sur une pacification générale pour laquelle on étoit convenu de la tenuë d'un Congrès, & quoique la France m'ait proposé un accord particulier, proposition qui a été suivie immédiatement d'une négociation, cependant ce Congrès n'a point encore eu lieu, & la négociation avec la France est entièrement rompue.

La sincérité de mes dispositions pour effectuer cet ouvrage salutaire s'est manifestée dans les progrès de la négociation, & j'ai la consolation de penser que la continuation de la guerre & de l'effusion du sang Chrétien, que je souhaitois ardemment de pouvoir arrêter, ne sauroit m'être imputée avec justice.

Nos opérations militaires n'ont été ni retardées ni suspendues en aucune façon, & il a plu à Dieu de nous accorder de nouveaux succès d'importance dans la conquête de Belle-Isle & dans celle de la Dominique, ainsi que dans la réduction de Pondichery, qui a anéanti, pour ainsi dire, toute la puissance des François aux Indes-Orientales. Dans d'autres lieux, où les ennemis nous étoient de beaucoup supérieurs en nombre, leurs principaux desseins ont échoué par la conduite prudente & glorieuse de mon Général le Prince Ferdinand & par la valeur de mes troupes. La magnanimité & l'habileté du Roi de Prusse ont évidemment éclaté dans la vigoureuse résistance qu'il a faite contre des Armées formidables & dans le nombre des difficultés qu'il a vaincues.

Je me réjouis, dans la conjoncture présente, d'avoir l'occasion de pouvoir me convaincre des
sentimens

sentimens de mon peuple par le nouveau choix de ses Représentans. Je suis pleinement persuadé que vous conviendrez avec moi que la continuation de nos généreux efforts pour attaquer l'ennemi par-tout où l'on peut encore le faire avec avantage, est le seul moyen de parvenir à une paix telle que nous avons lieu de l'attendre de nos succès. En conséquence, je suis déterminé, moyennant votre approbation & votre appui, de poursuivre la guerre de la manière la plus efficace pour l'intérêt de mes Royaumes; & afin de maintenir l'honneur de ma Couronne, autant qu'il m'est possible, je suis résolu de ne point rompre les divers engagemens que j'ai contractés avec mes Alliés. Je persisterai dans ces sentimens jusqu'à ce que mes ennemis, abbatués par leurs propres pertes & malheurs, & touchés de la misère de tant de Nations, se soumettent aux conditions d'une paix honorable. En ce cas, ainsi que dans la continuation de la guerre, je vous assure qu'aucune considération, de telle nature qu'elle soit, ne pourra me faire perdre de vûë, ni les véritables intérêts de mes Royaumes, ni l'honneur & la dignité de ma Couronne.

Messieurs de la Chambre des Communes.

JE suis très-fâché que le besoin de gros subsides où je me trouve se manifeste si clairement par ce que je viens de dire. Je ferai remettre devant vous les états des dépenses nécessaires pour le service de l'année prochaine. Je vous demande de m'accorder des sommes suffisantes pour continuer la guerre avec vigueur & telles que votre propre bien & votre propre sûreté l'exigent dans cette conjoncture épineuse, afin que nous puissions ache-

ver heureusement le grand & salutaire ouvrage de la paix. Vous pouvez compter que l'on fera un usage légitime & convenable des subsides que vous accorderez.

J'ose dire que votre affection pour moi & pour la Reine me prévient sur ce que j'ai encore à vous demander, qui est de pourvoir honorablement & convenablement à son entretien après ma mort, en cas qu'elle me survive : non-seulement sa dignité royale, mais aussi ses qualités personnelles vous y obligent. Je vous recommande expressément cette affaire.

MYLORDS ET MESSIEURS.

J'ai tant de confiance dans le zèle & dans la bonne volonté de ce Parlement, que je crois inutile de l'exhorter à se conduire équitablement : il me suffira de dire que jamais il n'y a eu de conjoncture où l'union, la fermeté & l'activité aient été plus nécessaires à la sûreté, à l'honneur & aux véritables intérêts de la Grande-Bretagne que dans celle où nous nous trouvons.

L'Adresse des Pairs au Discours qu'on vient de rapporter est conçüe en ces termes.

S'ERÉNISSIME ROY.

Nous, vos très-soumis & très-fidèles sujets, les Lords Spirituels & Temporels assemblés en Parlement, demandons la permission à Votre Majesté de lui faire nos humbles remerciemens pour son très-gracieux Discours émané du Trône.

Dans les circonstances présentes, il est impossible de s'approcher de Votre Majesté sans la féliciter sur son heureux mariage. Les termes nous manquent pour vous exprimer combien nous sommes sensibles

à cet événement, de très-grande importance pour
Votre Majesté & pour tous vos fidèles sujets, &
pour vous remercier de nous avoir donné une Rei-
ne qui, en complétant votre bonheur, promet
d'augmenter celui de votre peuple par les vertus
& les belles qualités dont elle brille. Fasse le Ciel
que cette félicité soit de très-longue durée ! Puisse-
t-il l'étendre sur une nombreuse postérité, à la-
quelle seront transmis les grands exemples de ses
illustres ancêtres, & perpétuer d'âges en âges les
Bénédictions de votre regne !

Nous rendons grace à Votre Majesté de ce qu'il
lui a plu nous communiquer les ouvertures de
paix générale faites par quelques Puissances Belli-
gérantes & celles d'une paix particulière entre la
France & Votre Majesté, ouvertures suivies
d'une négociation qui ensuite a été rompue. Cette
générosité & cette bienveillance qui vous sont
naturelles, nous prouvent suffisamment que la
continuation de la guerre & de l'effusion du
sang des Chrétiens ne sauroit vous être imputée
avec la moindre apparence de justice.

Votre prudence royale ne s'est jamais mieux
manifestée que dans votre attention à ne souffrir
ni l'interruption ni le délai de vos opérations mi-
litaires. Nous demandons permission à Votre Ma-
jesté de la féliciter sur le grand succès actuel
de ses armes ; outre les conquêtes importantes
dont le Ciel vous a favorisé, vos ennemis ont
reconnu plus d'une fois que la supériorité du
nombre ne peut rien contre la conduite savante
de votre habile Général le Prince Ferdinand de
Brunswick, & contre l'insatiable bravoure de
vos Officiers & de vos Soldats. Nous ne réflé-
chissons point aussi sans admiration sur les preu-
ves répétées d'intrepidité & de capacité que votre

grand Allié le Roi de Prusse a données au monde ; même dans les dangers les plus imminens.

Les sentimens de Votre Majesté sont d'un grand poids à nos yeux , parce que leur principe , qui est l'amour de vos peuples , est extrêmement respectable ; & c'est en conséquence de cette persuasion que nous pensons avec vous , qu'il faut s'efforcer de chasser les ennemis de tous les lieux où ils se maintiennent encore.

Nous prions Votre Majesté d'accepter nos invariables & sincères assurances du zèle & de l'ardeur avec lesquels , nous exposant au hazard de toutes les choses qui vous sont chères , nous soutiendrons Votre Majesté dans la continuation de la guerre , par les moyens les plus effectifs pour les intérêts de vos Royaumes , & , autant qu'il nous sera possible , dans l'accomplissement des Traités que vous avez faits avec vos Alliés : rien n'étant plus évident que cette voye est l'unique par laquelle nous puissions obtenir de justes & honorables conditions de paix , telles que nous sommes en droit de les attendre de nos succès.

Ce seroit manquer , non-seulement à Votre Majesté , mais encore à nous-mêmes , si nous ne vous remercions pas ici de la bonté paternelle que vous nous avez témoignée en assurant qu'aucune considération ne vous détermineroit , soit dans la continuation de la guerre , soit dans la sanction de la paix , contre les véritables intérêts de vos Royaumes & contre l'honneur de votre Couronne.

Cette résolution où vous êtes , si digne d'un Monarque Anglois , & si engageante pour tous vos peuples , demande de notre part un retour qui lui soit proportionné. Persuadés , comme nous le sommes dans la crise présente des affaires , que l'u-
 nion ,

des Princes &c. Décemb. 1761. 429

nion, l'activité & la fermeté nous sont indiffensablement nécessaires ; animés à ces vertus par vos obligantes admonitions, & pénétrés de reconnaissance pour votre tendresse infinie & pour l'intérêt que vous prenez à notre conservation, nous assurons Votre Majesté, & avec le cœur le plus sincère, que nous répondrons de notre mieux à la confiance que vous daignez avoir en nous.

Le Roi a fait la réponse suivante à cette Adresse des Lords.

M Y L O R D S ,

JE vous suis obligé de cette humble & affectueuse Adresse. La joye que vous témoignez avoir de mon mariage, & les tendres regards que vous portez sur la Reine, me causent beaucoup de satisfaction. Je ne doute pas que la conformité de vos sentimens aux miens, & votre zèle, ce zèle que vous venez de me déclarer si unanimement, ne produisent de très-bons effets envers nos Alliés & contre nos ennemis, dans la continuation vigoureuse de la guerre, & que vous ne me mettiez en état de prendre les mesures les plus conformes aux véritables intérêts de mes Royaumes.

Voilà le Discours & l'Adresse. Celle des Communes roule sur les mêmes objets.

Le 8. s'est faite une pompeuse cérémonie par l'installation du Maire de Londres. Sur le midi, le Roi, la Reine & toute la Famille Royale, précédés de tout ce qu'il y a de distingué dans Londres, vinrent y ajouter un nouvel éclat. Les rues étoient bordées de quatre Régimens de Milice, & le devant des maisons orné de tapisseries. Leurs Majestés & Leurs Alteffes Royales étant arrivées devant l'Eglise de St. Paul, y furent haranguées par le premier Etudiant de l'Ecole
de

de Christ ; elles entrèrent ensuite dans un appartement préparé pour leur réception, y virent passer la longue & brillante procession du Lord Maire & de son cortège, composé de tout le Corps de Ville, & furent accompagnées de-là par deux Echevins à la Maison de Ville, où le Maire, qui attendoit le Roi à la porte, lui présenta à genoux l'Épée de la Ville, que Sa Maj. lui rendit. Le Maire la porta alors devant le Roi jusques à la Chambre du Conseil de Ville, où Leurs Majestés, les Princes & les Princesses, ayant de nouveau été complimentés, passèrent dans un magnifique Salon, où l'on servit un grand & superbe repas, à l'issuë duquel il y eut un Bal qui dura fort avant dans la nuit. Cette fête avoit amené un concours de plus 1500 Carrosses.

On remarquera ici que Mr. Stanley, depuis son retour de *Paris* à *Londres*, a reçu de la part du Roi de France, le portrait de ce Monarque enrichi de brillans d'un grand prix. En revanche la Cour envoie aussi un présent de grand prix à Mr. de Buffly.

H O L L A N D E.

Quel que soit le Traité de l'Espagne avec la France, s'il en est un de conclu, l'on n'en parle plus dans ce pays ; mais comme un changement pourroit arriver de la guerre présente dans les affaires de l'Europe, il a été mis en délibération d'augmenter dès-à présent les troupes de la République de vingt mille hommes, pour, le cas arrivant où les Etats-Généraux, sans se départir du parti qu'ils ont pris dès le commencement de la guerre des deux Couronnes de

France

France & d'Angleterre, ils seroient obligés de fournir à leurs Alliés les secours qu'ils leur ont promis par les Traités. Mais Leurs Hautes Puissances, fermes dans leur sage système de neutralité, ne veulent entrer dans les démêlés d'aucune des Puissances qui sont en guerre, à moins d'y être contraintes par des circonstances inévitables. Elles ont par conséquent rejeté la proposition, qu'elles regardent prématurée, consentant néanmoins à une augmentation de vingt hommes par Compagnie dans tous les Régimens de l'Etat, sauf au Printems prochain à prendre d'autres mesures.

Les *Pays-Bas* Autrichiens & François, tranquilles au milieu de la guerre, ne présentent à la continuë rien de fort remarquable. Il y a passé & il y passé encore des Corps de troupes Françoises qui retournent des deux Armées du *Rhin* dans leur pays ; le nombre qui est en Allemagne y étant jugé plus que suffisant pour contenir les Alliés pendant tout l'hiver, même une autre campagne si elle a encore lieu pour l'affliction de l'humanité.

On a érigé dans le Parc de *Haren* près de *Bruxelles*, un monument à la gloire de Son Altesse Royale le Prince Charles de Lorraine, Gouverneur Général des Provinces des *Pays-Bas* de la domination de l'Impératrice-Reine Apostolique. C'est la Statuë de ce Prince, qui a été élevée dans l'endroit le plus éminent du Parc. Elle est de pierre & de la hauteur de quinze pieds avec le pied d'estal, représentant Son Alt. R. d'une façon ressemblante, habillée à la Romaine & dans une attitude également noble & gracieuse. Aux quatre faces du pied d'estal il y a des inscriptions en François, & l'on travaille actuellement

à quatre autres figures plus petites, qui seront placées aux quatre coins de la grande en forme d'hommage. Elles représenteront les Divinités du Théâtre, Melpomene, Thalie, Euterpe & Terpsicore.

A R T I C L E IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE, en PORTUGAL & en ITALIE, depuis le mois dernier.

ESPAGNE. Rien de plus pressant que les ordres de la Cour pour les préparatifs de guerre par terre & par mer dans cette Monarchie : ils se continuent sans interruption ; & par la construction de nombre de Vaisseaux de ligne & de Frégates, les forces navales du Roi seront bientôt formidables. Quant au motif de ces ordres, de ces apprêts, l'on n'en peut jusqu'à présent rien avancer qui porte sur la certitude. Les plus justes conjectures qui pourroient s'en tirer, seroient de la Lettre que Mr. Pitt a faite au Lord-Maire de la Ville de Londres, & du Traité qu'on veut toujours être conclu avec la France. Quoiqu'il en soit, la route de *Madrid* à *Versailles* est très-fréquentée par les Couriers des Ministères de ces deux Cours depuis le mois d'Octobre. Ceux qui arrivent de l'Angleterre & de la Hollande sont aussi plus fréquens que ci-devant, & leurs dépêches donnent lieu à des Conseils & à des conférences entre les Ministres de la Cour & l'Ambassadeur de France. Ajoutons que nombre de Régimens qui étoient en gani-
son

des Princes &c. Décemb. 1761. 433

son dans l'intérieur du pays se rendent vers les Côtes, & qu'on embarque beaucoup de troupes & de munitions pour l'Amérique, afin de donner de la matière aux spéculatifs, & à pénétrer, s'ils le peuvent, en ce que les Cours jugent à propos de tenir dans le secret jusqu'à un tems plus reculé.

Les Vaisseaux de régite le *Vigilant* & la *Nôtre-Dame du Pilier* sont arrivés à *Cadix*, l'un venant de *Buenos Ayres*, l'autre du *Callao de Lima* : ils ont apporté pour le compte des Négocians 1005274 de piaïtres, 1837 quintaux de cuivre, 6191 de cacao, 45261 cuirs en poil, 35000 livres de tabac, & 2900 de laine de Vigogne.

La Compagnie des Marchands de Draps de *Madrid* a remis au suprême Conseil des Indes un nouveau plan pour la traite des Nègres, en demandant à cet effet un privilège exclusif. Suivant ce plan elle offre de payer au Roi 50 piaïtres par tête, de faire prendre les Nègres sur les lieux, & de les faire transporter aux lieux à désigner. On ne doute pas que cette offre ne soit acceptée.

P O R T U G A L.

On croit toujours prochain l'accommodement du Portugal avec le St. Siège. Ce qui y conduit c'est la Lettre que le Roi a écrite au Pape pour lui notifier la naissance du Prince de Beira, & lui demander sa bénédiction pour le nouveau né. Il n'est pas que Sa Sainteté n'ait répondu par un Bref à cette Lettre; il n'a pas cependant été rendu public. On s'attend de même à la fin du différend qui divise l'Etat de *Genes* d'avec la Cour de *Rome* au sujet du Vîsiteur Apostolique
en

en *Corse*, qu'on croit en ce pays devoir être rap-
pellé à *Rome*.

L'entrée des Nègres dans ce Royaume, per-
mise en Espagne, vient d'être expressement dé-
fenduë par une Ordonnance Royale; & supposé
qu'il y en vienne des Domaines du Roi, ils
y seront libres de tout esclavage. Cette Ordon-
nance n'aura force, pour les Nègres de l'Améri-
que & de l'Afrique, que six mois après sa publi-
cation. L'exécution en est différée jusqu'à douze
mois pour les Nègres des Indes-Orientales.

Il s'est fait depuis peu une Convention entre
le Ministère Portugais & l'Empire de Maroc
pour la rançon des Portugais détenus en escla-
vage dans cet Empire. La Convention sortira
son effet à *Gibraltar*, où l'Envoyé de Barbarie
se rendra sur un des Vaisseaux de ce pays.

Sentence de
l'Inquisition
exécutée.

Lorsqu'un fait est passé, & que les nouvelles
publiques de tous pays l'ont présenté à l'Univers,
il est des Mémoires historiques du tems à devoir
le recueillir. C'est ici un *Auto da Fé* dont nous
voulons parler, un de ces Actes frappans qui
s'exercent avec plus de ponctualité en Portugal,
que dans les autres pays, où l'Inquisition a
été reçûe, tels que l'*Espagne*, l'Etat de *Venise* &
toute l'*Italie*, pour connoître des hérétiques.
Cet *Auto da Fé* (ou Acte de Foi) se fit le
20. Septembre à *Lisbonne* d'une manière jusques-
là peu usitée; c'est-à-dire, avec un appareil ex-
traordinaire. On avoit construit des Loges ma-
gnifiquement ornées au tour de la Place du *Ros-
cio*, où l'Infanterie & la Cavalerie de la Ville
étoient en haye, chaque homme ayant huit
coups à tirer: les deux files militaires com-
mençoient au Couvent des Dominicains & fai-
soient le tour du *Roscio*. Il y avoit dans le Cloî-
tre

tre de ces Religieux un Echaffaut en amphithéâtre où brilloit ce que la pompe peut étaler d'éclatant : on y a fait monter 51 de ces victimes accusées de différens crimes : on leur a lû la Sentence qui les condamnoit, les unes au feu, les autres à une prison perpétuelle : ensuite on les a fait marcher en procession au tour du *Rosario*, au milieu duquel s'élevoit un Bucher ardent. L'exécution s'est ensuivie. La Noblesse, les Officiers, divers Tribunaux & ceux de tous les Départemens du Royaume avoient été convoqués à cet Acte de Religion & s'y trouverent : mais le Roi, la Reine, les Princes & les Princesses de la Maison Royale n'ont pas voulu y assister. Dans le nombre des justiciés, le Père Gabriel Malagrida, Jésuite, homme octogenaire, fut étranglé à un poteau, & ensuite son corps réduit en cendres; *afin*, dit la Sentence, *qu'il ne restât aucune trace de lui, ni de sa sépulture, pour avoir avancé des propositions hérétiques, erronées, téméraires, impies, séditieuses & offensant les oreilles pieuses, contenues dans les deux Ouvrages qu'il a donnés au jour, l'un en Portugais, l'autre en Latin.* On y a mis aussi quelques prophéties touchant le Roi. On l'avoit tiré depuis quelque-tems des prisons de l'Etat pour le renfermer dans celles de l'Inquisition. Le Père François-Xavier d'Oliviera, aussi Jésuite, a été brulé en effigie, s'étant évadé des prisons, pour avoir accusé d'*injustice & d'inhumanité* le Tribunal de l'Inquisition, dans une Brochure qu'il avoit publiée. Entre les autres criminels il y avoit un Franciscain condamné comme faux Prophète, & un Dominicain comme Moliniste.

Après

Après cette scène tragique Mr. Nuno de Melo, Grand Inquisiteur, donna un très-grand repas à toute la Noblesse. Le 25. & le 26. du même mois il y eut un combat de Taureaux à *Belem*, auquel ont été présens le Roi, la Reine, la Princesse du Bresil, toute la Cour & un peuple nombreux.

I T A L I E.

ROME. Le 16. de Novembre a été fixé par le Pape pour distribuer les Chapeaux vacans dans le Sacré Collège. Ainsi l'on en aura bientôt la nouvelle. Toutes inquiétudes étant dissipées à présent pour l'Isle de *Malthe*, au moyen du Vaisseau la *Couronne-Ottomane* rendu à la Porte, les Chevaliers des diverses Langues qui avoient couru à sa défense en ont été renvoyés par le Grand-Maitre. Le 6. Octobre un grand nombre de ces généreux Athlètes, la plupart Italiens, ont débarqué à *Civitta-Vecchia*, d'où ils avoient fait voile il y a quelques mois; d'autres ont débarqué à *Livourne*: les François qui s'étoient embarqués dans l'Isle sur un Vaisseau de ligne, sont revenus dans un de leurs Ports de la *Méditerranée*. Mais par des mesures de précaution pour l'avenir, la Religion a fait un plan pour fortifier l'Isle de plus en plus. Le Commandeur *Xanora*, digne Membre de l'Ordre, lui a avancé à cet effet 200000 écus romains, à 2 pour 100, & lui a fait de plus remettre en pur don une autre somme très-considérable.

GENES. On s'attend enfin à l'accommodement de cet Etat avec le St. Siège, par le rappel qu'on dit prochain de l'Evêque de Segny à Rome, que le Pape a envoyé en *Corse* comme Visciteur

Vifiteur Apoftolique. L'affaire n'eft cependant pas fort certaine : ce n'eft qu'à *Genes* & nullement à *Rome* que le bruit en court. En même-tems que ce rappel fouhaité fe feroit, on voudroit trouver un moyen de rappeler enfin à une efpèce de devoir les Infulaires Corfes mécontents ; mais tout paroît épuifé en ceci, par ce qu'on fçait avoir été mis en œuvre depuis plus de trente ans à cet effet. L'indépendance publiée de ces mécontents envers la République eft même montée au point de ne plus garder de mefures. Non contents de la vouloir affurer ils prennent à préfent le pied d'ennemis aflaillans. Ils font des courfes à l'extérieur ; ils tentent des prifes jufques fur les Côtes de la République : ils fe font emparés depuis peu d'un Bâtiment Genoïs venant de Sardaigne chargé de fromage & de grains ; & le Bâtiment s'étant mis en défenfe & leur ayant tué cinq hommes, ils en ont maflacré tout l'Equipage, excepté un Matelot Livournois, pour le Bâtiment ils l'ont conduit à *Fornoli* dans le Golfe de St. Florent. A préfent pour l'intérieur, c'eft à des fièges qu'ils s'occupent : ils font entrés dans la Province de *Capo-Corso* & en affiègent le Port, Mr. Paoli à leur tête. Ce chef des foutelevés a déjà pris la Tour de *Bugliano* à la pointe du Cap dont le Commandant s'eft retiré à *Maginagio*, où les Genoïs avoient fait construire trois nouvelles Tours & où ils avoient 500 hommes de garnifon. Ce Fort a de même été emporté avec cinq autres moindres ; ils font comme de petites Villes. Chacune de celles que Mr. Paoli foumet à fon parti, il la taxe à dix mille livres de contribution. Un détachement de fes troupes affiège maintenant *Aianzo* au côté occidental de l'Ifle.

La *Bastie* est aussi assiégée, & un Bâtiment Genoïis de cette Capitale de la Corse avec un autre de *Calvi*, tous les deux chargés de vivres & de munitions, ont encore été enlevés par deux Felouques Corfès. Il y avoit un Major & vingt mille livres en argent pour la folde des troupes de la République, à bord de ces deux Bâtimens enlevés.

Il y a ainsi à craindre de plus en plus non-seulement de ne plus revoir la *Corse* sous la domination tranquille de la République de Gènes, mais encore que les rebelles ne tentent un débarquement dans quelque Port de cette République, soit pour se maintenir sur la Côte, soit uniquement pour y enlever les Nobles qui sont à leurs campagnes, & en exiger ensuite de grosses rançons.

Les Cours de *Turin* & de *Naples* ne nous donnent en avis que la confirmation de ceux déjà portés dans nos Journaux précédens, du bon état dans lequel elles ont armé & soutiennent leurs forces pour les faire respecter au cas qu'il s'élevât quelque orage sur l'*Italie*. Par d'autres avis venus de l'Afrique, on apprend que le Dey d'*Alger* a fait murer en un seul jour toutes les portes des Eglises Catholiques de l'Etat qu'il gouverne; que les Missionnaires y ont été emprisonnés, & que quelques-uns d'entre-eux ont même été condamnés au travail pénible & ignominieux de la brouette. On ne sçait pas le sujet qui l'a porté à cet excès.

De *Constantinople*, dont on reçoit tous les mois à *Naples* des nouvelles, on apprend que le Mufti, Chef de la Loi de Mahomet, relégué d'abord à une lieue de *Constantinople*, par le crédit du Grand Vizir, a depuis été transféré à

Bursa

des Princes &c. Décemb. 1761. 439

Bursa en Natolie au pied du Mont *Olympe*; & qu'il y a eu un grand incendie à *Constantinople* la nuit du 23. au 24. Septembre, qui a consumé nombre de beaux Edifices. On attribué ce malheur à des incendiaires. Il devoit arriver au Grand Seigneur un Vaisseau de guerre, chargé de beaux présens de la part du Roi de Naples, conséquemment à un Traité conclu avec la Porte. Ce Vaisseau étoit même parti du Port de *Naples*, & l'on nous mande qu'on lui a envoyé ordre en mer d'y rentrer incessamment. Si cet avis se confirme, on ne pourra l'attribuer qu'à quelques intrigues qui éclateront avec le tems, & qu'une Puissance y a pris bonne part.

A R T I C L E V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

C E que présentent les Armées est, à peu de chose près, ce qui est à mettre à la contribution sous les yeux de nos Lecteurs dans cet article. Leurs opérations, leurs mouvemens, alloient jusqu'au 14. Octobre dans notre dernier Journal. Poursuivons en marquant ce qui s'y est passé depuis. Ce jour 14. le Comte de *Lusace* étant parti de son Camp de devant *Brunswick*, a marché à *Fimmensen*, le 15. à *Lutter*, le 16. à *Gandersheim*, où il est resté avec la Réserve de l'Armée du Maréchal de Broglie à ses ordres. Le Baron de *Clofen* a été se placer avec son avant-garde en avant du Corps de ce Prince. Cette expédition a rempli l'objet de la diversion

Armées de
France & des
Alliés.

F f qu'on

qu'on s'étoit proposée, & a déterminé la retraite des Alliés de la *Hesse*, du pays de *Waldeck* & de la *Dymel*. Ils ont repassé cette rivière le 11. & campé le même jour à *Ossendorff*. Le Prince Ferdinand y ayant reçu la nouvelle de la prise de *Wolffembuttel*, a remis son Armée en marche à deux heures du matin, s'est porté à *Brackel*, & les jours suivans à *Marienmunster* & sur l'*Esmer*. Les Corps qui étoient sur le *Weser* se sont repliés en même-tems par leur gauche sur *Harmelen*, & plusieurs Régimens ont poussé dès le 12. au pont de cette Ville pour renforcer le Corps du Général Luckner & la garnison d'*Hannovre*. Rien n'est resté sur la *Dymel*, ni sur le haut *Weser*. En abandonnant *Warbourg*, les Alliés ont détruit les Forts qu'ils y avoient construits, & y ont laissé, ainli qu'à *Stadberg*, quatre mille rations de fourages. *Hoxster* a été évacué le 15; & le Comte de Guerchy, qui a passé avec quelques Dragons au gué de *Luttringen*, a fait des prisonniers à l'arrière-garde de la garnison qui se retiroit. Le mouvement du Prince Héritaire avoit précédé celui du Prince Ferdinand. Il avoit passé dès le 10. à *Stadberg*, & paroïssoit prendre sa direction sur *Munster*.

Cette retraite des Alliés rendant inutile sur le haut *Weser* une partie des troupes Françaises qui y étoient, le Comte de Guerchy s'est rendu à *Stadt-Ollendorff*, remplacé près de *Holtzmun-den* par le Corps du Chevalier de Maupeou. Le Marquis de Poyanne & le Comte de Chabo sont restés dans leur position de *Scharff-Ollendorff*. Le Comte de Roth & le Marquis de Rochouchart ont rejoint le Camp d'*Eimbeck* avec les troupes à leurs ordres. Le Baron de Dieibach a été chargé de la partie d'*Uflar*, & le Marquis

de Talaru a descendu le *Weser* jusqu'à *Lippenbeck* & *Bodenfeld*. Le Quartier-Général du Maréchal-Duc a été transféré d'*Uslar* à *Eimbeck*.

Le Corps Hannovrien du Général de *Wangenheim* a joint celui du Général *Luckner* à la rive droite de la *Leine*, & un autre Camp de leur Armée étoit pour lors en arrière de *Hastembek* : le gros campoit à la rive gauche du *Weser*, & s'y est tenu dans une espèce d'inaction jusques aux derniers jours d'Octobre.

L'éloignement des Alliés rendant inutile en *Hesse* la Réserve qu'y commandoit le Comte de *Stainville*, Mr. le Maréchal s'est contenté d'en laisser une partie sur l'*Eder*, dont il a donné le Commandement au Marquis de *Maupeou* ; & plusieurs Régimens de Dragons ou de troupes légères ont occupé les postes en avant sur la haute & la basse *Dymel*. Le Comte de *Stainville* avec sa Réserve a marché par *Wtzenhausen* sur *Grunde* par *Clausdahl*, où il est arrivé le 27. Mr. le Maréchal l'y a fait joindre par la Brigade de *Talaru*, & il a mis à ses ordres les Volontaires de *Saint Victor* qui étoient à *Clausdahl*. Aucun autre changement notable n'a été fait jusques-là dans la position des Corps sur le *Weser* & aux deux rives de la *Leine*. Le Marquis d'*Auvet* a remplacé le Chevalier de *Maupeou* dans le Commandement de celui qui occupoit alors la partie de *Holtzmunden*.

Un coup de main exécuté ne doit pas être oublié quand il est de quelque valeur. Mr. de *Borniasck*, Capitaine au Régiment de *Berchiny*, avoit passé le *Weser* le 11. près de *Grunde* avec un détachement de ce Régiment, avec ordre de se jeter dans la communication des Alliés : il y a réussi suivant l'attente qu'on avoit de son

Intelligence. Il a fait prisonniers Mr. de Dirlfurth, Lieutenant-Général au service de la Hesse, deux Lieutenans Anglois, 59 Bas-Officiers & Soldats, coupé les jârets à plus de 200 chevaux, tant des vivres que de l'artillerie, & répandu l'allarme dans toute les parties de la communication qu'il a traversée. Les différens Corps, dont il a croisé les marches & dont il a sçu se garantir, l'ont empêché de rentrer en Hesse par le Duché de Westphalie, ainsi qu'il se le proposoit. Il s'est jetté sur l'Armée du Maréchal de Soubise, qu'il a jointe à *Borchem*, d'où après un repos nécessaire à sa troupe, il s'est remis en marche pour rejoindre, comme il l'a fait, l'Armée du Maréchal de Broglie. Il a été des mieux accueilli par ce grand Chef.

Sur le soir du 4. Novembre Mr. le Maréchal fut informé par le Comte de Lusace que le Prince Ferdinand avoit passé le *Weser*, & dirigeoit sa marche sur le Comte de Lusace. Sur cet avis il fit partir ses gros bagages pour *Nordheim*, monta à cheval le 5. à huit heures & fut au Camp : il rangea son Armée en bataille. A trois heures de l'après-midi l'ennemi arrivé commença à canonner ; on lui répondit : la canonnade dura jusqu'à la nuit. Les Alliés cessèrent de tirer les premiers. L'Armée & Mr. le Maréchal passerent cette nuit au bivouac. Les Corps aux ordres de Mrs. de Chabo, de Guerchy, de Poyanne, du Comte de Lusace, du Baron de Clofen & du Comte de Stainville, joignirent le même jour le Camp d'*Eimbeck*, suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu. Le 6. Mr. le Maréchal monta encore à cheval à la pointe du jour, fit une nouvelle disposition ; & voyant que ses ennemis commençoient à camper, il marqua son
Camp

Camp & revint à *Eimbeck* à deux heures après-midi. On s'attendoit à une attaque générale ; mais les dispositions habiles du Marechal, ont déterminé les Alliés à décamper : on a envoyé à leur fuite ; ils sont retournés par où ils étoient venus. De-là la Réserve du Comte de Lutace est retournée à *Gandersheim*. On voit un détail des belles & promptes dispositions du Maréchal de Broglie, dans le cas pressant où il s'est trouvé, & l'exécution qui s'en est ensuivie. C'est toujours un de ces traits de sa profonde expérience dans l'art qu'il possède à un si haut point. On a fait à l'ennemi une centaine de prisonniers le jour de sa retraite. Le 8. les Alliés ont gardé les gorges qui mènent à *Halfeld* & à *Eschershausen*, pour couvrir leur artillerie & leurs équipages. Il y a apparence que ce qu'ils ont tenté les jours précédens, aura été le dernier effort de leur part pour cette année. Leur objet en ceci étoit de ferrer les quartiers d'hiver des François, & nullement de disputer pour la *Hesse*, ni pour *Göttingen* ni *Münden*. N'ayant donc pas réussi seulement en ce qu'ils s'étoient proposés, ils songent, comme les Armées qui leur sont opposées, à prendre des quartiers d'hiver, les cantonnemens étant déjà réglés pour la plûpart. Il en est de même du côté des François, qui ont repris à leur vûe tout le terrain qu'ils leur avoient ouvert pour se rassembler & s'opposer au dessein qu'ils avoient médité d'exécuter. La saison d'ailleurs semble fixer un peu de repos aux troupes de part & d'autre, toutes extrêmement fatiguées d'une campagne aussi laborieuse que fatigante & pénible, par les marches continuelles auxquelles elles ont été forcées pour faire face les unes aux autres dans

tous les points où elles se portoient. La grosse artillerie de l'Armée du Maréchal de Broglie arrive à *Francfort*; mais on ne laisse pas de travailler, même avec ardeur, aux fortifications de *Fritzlar*, Ville de la basse *Hesse*, & d'importance pour les François à conserver dans la conjoncture.

Armée du
Prince de
Soubise.

Quant à l'Armée du Prince de Soubise, les divers Corps qui en furent détachés sur l'Oostfrise & dans le pays d'entre l'*Embs* & le *Weser*, l'ayant rejoint, Mr. le Maréchal, à dessein de se procurer des fourages, & n'ayant plus rien à exécuter dans les environs de *Coesfeld*, transporta son Quartier-Général à *Borcken*. Le Prince de Condé se porta à *Ranstrup* avec l'avant-garde. Le 19. Octobre, qu'une division des Alliés s'étoit renduë à *Coesfeld*, le Maréchal-Prince ordonna à Mr. de Wurmsér de se porter à elle avec les Volontaires de Clermont, ceux de Dauphiné, ceux de Soubise, 300 Dragons de Chapt, & les Hussars de Campfort, & de-là pousser jusques sous *Munster*: mais la division n'attendit point l'arrivée de Mr. de Wurmsér; elle se retira au Village de *Razel*: poursuivie dans son arrière-garde, cent de ses Dragons avec deux Lieutenans en furent faits prisonniers.

Le 24. l'Armée partit de *Borcken*, repassa la *Lippe*, campa sous *Dorsten*, se remit en marche le lendemain, passa l'*Emser* le 26, & se porta à *Essen*, la Réserve demeurant à *Bockum*. Mr. le Maréchal, occupé de la conservation de ses troupes harassées, a cru devoir les mettre dans des cantonnemens très-resserrés, les légères à *Dortmund* & à *Luynen* en avant du gros de l'Armée, d'où elles pouvoient des détachemens jusqu'à *Umma*, afin d'y éclairer les démarches de leurs

leurs ennemis, & de déterminer en conséquence celles de Mr. le Maréchal & de tous les Corps à ses ordres. Il a depuis transporté son centre d'*Ossen* à *Dusseldorp* : son Armée entre en des quartiers d'hiver, plusieurs Régimens s'en sont séparés, retournant en France, & il est autant que décidé que la campagne est finie du moins de son côté. On croit penser de même des Alliés, dont le centre étoit le 14. Octobre à *Wangenslad*. Tout le *Hartz* est évacué par les François : *Clausthal*, qui en est le meilleur poste, est maintenant au pouvoir des troupes du Prince Ferdinand.

Passant de ces Armées à celles qui sont en *Saxe*, en *Silese* & dans la *Pomeranie*, celles qui nous montrent quelque chose d'intéressant depuis ce qu'on a marqué le mois dernier, est l'Armée des Russes dans cette dernière Province avec le Corps que le Roi de Prusse y tient en opposé. Il est vrai qu'on n'a eu rien à rapporter de fort singulier pendant cette année de l'Armée Imp. & R. Autrichienne en *Saxe* ; mais la campagne ne paroît pas y être finie. On voit dans les environs de *Dresde* des mouvemens qui pourront aboutir à des faits. Quoiqu'une partie de cette Armée de l'Impératrice-Reine soit entrée de bonne heure en des quartiers de cantonnement, il semble que ce ne soit qu'un parti pris par le Maréchal de Daun qui la commande, pour donner une espèce de change à son ennemi. Le 13. Octobre tout le Corps des Grenadiers de cette Armée reçut un ordre inopiné de se rassembler, de marcher & de se porter à *Wilsdruff* : d'autres dispositions se firent les jours suivans, comme tendans à l'offensive. Le 17. Mr. le Maréchal partit de *Dresde*, alla faire

un tour au Camp porté alors de *Dippoldiswaldt* à *Freyberg*, s'est abouché avec le Général Haddick, qui occupe d'ailleurs avec le Corps à ses ordres tous les endroits, les défilés & les débouchés de l'*Ertz-Geburg*. De-là Mr. le Maréchal a fait un long détour, est allé reconnoître la position du Prince Henri de Prusse dans son Camp de *Meissen* & de *Schleittau*, & est revenu à *Dresde*. Des mouvemens du Général Haddick faits depuis, préparoient à quelques changemens dans cette partie : il s'y fortifioit. Cependant, afin de maintenir les hauteurs & d'assurer sa communication avec l'Armée de l'Empire, que le Général de Luzinski a rejointe après une heureuse expédition, que nous n'avons pas encore rapportée, qu'il a faite sur *Halle*, & dont voici le détail.

Le 7. Octobre, vers les sept heures du matin, une trentaine de Hussars Autrichiens ayant un Capitaine à leur tête, vint occuper les portes de cette Ville du Duché de *Magdebourg*. Le Général de *Weczey* arriva peu après avec quelques Escadrons d'*Anspach* & de *Bareith*, & une centaine de Croates. Il fit un très-bon accueil aux Députés du Magistrat & de l'Université qui l'allerent trouver. Un Commissaire des Guerres, dont il étoit accompagné, demanda d'abord 80000 écus de nouvelles contributions & deux cens mille qui étoient encore dûs pour les anciennes, le tout payable en deux fois 24 heures. Lorsqu'on lui eut représenté l'impossibilité d'y satisfaire, il se réduisit pour le tout à 150000; mais la Ville n'étant pas encore en état de fournir cette somme, il se relâcha jusqu'à 70000. Le 8. après-midi, le Lieutenant-Général de *Luzinski* y arriva avec deux Bataillons & un détache-

détachement de Hussars & de Dragons. Il reçut fort gracieusement les Députés : son Infanterie fut logée dans la Ville. Le 9. un détachement de Hussars Pruffiens s'étant avancé jusques aux portes, Mr. de Luzinski fit fortir aussi-tôt 500 des siens qui les repousserent jusqu'à *Seyditz* & leur tuerent ou prirent une quarantaine d'hommes. Le soir on fit l'exécution militaire chez ceux des habitans qui n'avoient pas encore fourni leur quote-part de la contribution ; & par ce moyen la somme de 70 mille écus se trouva remplie la nuit suivante. Le 10. les Autrichiens sortirent de *Halle* pour se porter en d'autres endroits contribuables. Après leur départ, le Général de Seidlitz est venu avec un Corps détaché de l'Armée du Prince Henri, mais trop tard, l'affaire des Autrichiens étoit faite. La Ville doit à Messieurs de Luzinsky & de Wezey la justice d'avoüer qu'ils l'ont traitée avec beaucoup d'humanité, & qu'ils y ont fait observer la plus exacte discipline à leurs troupes. Mr. de Luzinski, revenu à son Camp après cette expédition, en est parti de nouveau ; il a fait une visite dans les environs de *Leypsig* qu'il a parcourus & en a apporté encore de quoi grossir sa caisse militaire. Revenons.

Le Prince Henri, comme nous l'avons marqué, a depuis long-tems envoyé ses gros bagages à *Torgau*, sans les avoir suivis jusqu'à présent. Il se tient au contraire dans sa position ancienne, & s'y fortifie toujours en fortifiant ses avenues. Il a rappelé à son Armée le Lieutenant-Général de Seydlitz & le Général Stutterheim de la *Pomeranie*, quoique celui-ci parut assez nécessaire dans cette Province. Plusieurs Corps qui étoient allés se refaire à *Berlin*, lui revien-

reviennent également; & par leur arrivée il pourra se trouver en force d'environ 50 mille combattans. D'autre part le Général de Laudohn ayant détaché de son Armée en *Silefie* un Corps de 18 mille hommes, sous la conduite des Généraux de Buttler & de Pelegrini, pour celle du Maréchal de Daun, la supériorité se trouvera constamment de ce côté-ci. On peut la mettre à 80 mille hommes, sans compter l'Armée de l'Empire, qui est toujours à portée de se joindre ou d'agir de concert dans les opérations. Déjà Mr. le Maréchal a agi offensivement en repoussant jusqu'à l'Armée du Prince Henri un détachement considérable. Il a depuis fait replier les Prussiens des postes de *Nossen*, d'*Oebelen* & de *Rosswain*; & son Armée en mouvement paroît devoir se porter en avant, tant sur la gauche de l'*Elbe* pour tourner l'aile droite du Prince Henri, que sur la droite de ce fleuve, où le Corps du Général Lascy en passant à l'autre rive allarmoît la gauche de ce Prince. De-là on pourroit s'attendre à une campagne d'hiver en *Saxe*, quelque pénible que fût cette saison pour y faire de grands coups. Mais l'exemple du passé suffit pour s'en persuader, dans une guerre telle qu'est la présente.

En *Silefie* tout a été assez tranquille depuis la prise inopinée de la Ville & Forteresse de *Schweidnitz* par les armes victorieuses de l'auguste Impératrice-Reine, conduite avec tant de dextérité par son intrépide & prudent Général le Baron de Laudohn. Comme on se plaît à faire parler les Souverains, lorsqu'il leur arrive des cas surprenans, tel qu'a été celui de l'assaut donné à *Schweidnitz*, on met dans la bouche du Roi de Prusse ces mots prononcés, dit-on, en riant :

Traits du
Roi de Prusse.

Voilà

Voilà un coup fatal, mais il faudra y remédier, & dans sa plume une Lettre en ces termes qu'il doit avoir écrite au Général Zastrow surpris dans Schweidnitz : *Vous êtes dans le cas de me dire ce que François premier (Roi de France) écrit à sa mère après la Bataille de Pavie, TOUT EST PERDU HORMIS L'HONNEUR. Comme je ne vois pas bien clair dans ce qui vient de vous arriver, je suspens mon jugement, car la chose est bien singulière. Mais par un Post scriptum à cette Lettre, Sa Majesté doit avoir marqué : Le malheur qui vous est arrivé me fait beaucoup de peine ; mais ce qui me console, c'est que je suis instruit par vos Lettres que vous vous êtes comporté en brave Officier, & que par conséquent cet événement ne deshonne ni vous ni votre garnison.* A ces traits véritables ou figurés du Roi de Prusse, ajoutons-en un qui se montre au clair, pour immortaliser les actions de ceux de ses Généraux qui ont mérité son estime dans cette guerre. Il a fait placer dans l'Eglise de la garnison de *Berlin*, trois figures équestres en portraits faites par le Sr. Rhode, Peintre célèbre. La première représente le Maréchal Comte de Schwerin tué à la Bataille de Prague le 6. Mai 1757. On voit ce Héros un Drapeau à la main, dans le moment qu'il reçoit le coup mortel, tomber en embrassant la Victoire sous la figure d'une femme qui lui met sur la tête une couronne de lauriers, & considère les blessures dont il est percé. Sur la seconde figure on voit le Lieutenant-Général de Winterfeld en cuirasse, tué près de *Gorlitz* ; une femme ayant une couronne murale sur la tête montre au Général Bellone qui marche à lui un flambeau allumé à la main ; le Héros embrasse

embrassé à l'instant son casque & son épée pour courir au secours de la Patrie. La troisième représente le Général-Major de Kleist blessé à mort à la Bataille de Kunnersdorff : l'Amitié figurée par une femme pleure sur son urne, & au bas de son tombeau l'on voit une épée & une couronne de lauriers entremêlée d'une lyre. Successivement on placera dans le même Temple divers portraits d'autres Guerriers qui ont versé leur sang pour leur Roi. Mais tous honneurs qui ne tendent qu'à inspirer de la passion pour la gloire mondaine.

Russes &
Suedois.

Ce qui se présente des Armées ne porte sur aucun fait bien mémorable, si l'on en excepte un du côté des Russes, qui cependant n'ont pu, pour la troisième fois, parvenir à se rendre maîtres de la Ville de *Colberg*. La disette extrême à laquelle cette Place s'est trouvée réduite après le long blocus, le long siège par terre & par mer qu'elle a essuyés sembloit devoir enfin la faire tomber : mais depuis un nouvel éloignement des Escadres Russe & Suedoise, occasionné par des vents orageux, le ravitaillement de la Place s'est fait, & a donné le moyen aux habitans de tenir jusqu'à la saison des neiges & des glaces, qui éloigneront à leur tour les troupes qui en font le siège par terre. Ainsi l'on peut autant qu'annoncer que sa reddition en est une troisième fois si-non éludée du moins retardée. Cependant on ne peut pas avancer que *Colberg* soit absolument délivrée de son siège : il continuoit, suivant les derniers avis qu'on en a reçus. Les assiégés s'y couvrent de gloire : ils ont eu nombre de rencontres avec les Prussiens dont ils ont remporté des avantages. Une particulièrement du Général de Bergh Russe, avec le Général

Général de Platen, dans laquelle ce dernier Général des Prussiens a perdu beaucoup de monde. Entrons en quelque détail. Sur ce qu'un grand convoi de munitions étoit en marche de *Stettin* vers *Colberg*, Mr. de Bergh chargea le 11. Octobre le Lieutenant-Colonel de Teckely d'inquiéter ce transport avec le Régiment de Serb Hussars, & deux pièces de canon qu'il lui donna. Mr. de Teckely arriva le lendemain à cinq heures du matin devant *Golnow*, & après s'être joint à Mr. de Filipowitz, Major d'un Régiment de Hussars Hongrois & à Mrs. de Tureworow & Colpakow Colonels de Cosaques, qui étoient à portée de cette petite Ville, il commença sur le champ à la canonner. Mr. de Tureworow chargea de son côté à la tête de son Régiment, les Hussars Prussiens de Bruns & Noirs qui étoient postés à la droite, & dans le même-tems Mrs. de Filipowitz & Colpakow passèrent la rivière sur la gauche; & attaquèrent au-delà deux Escadrons de Dragons Prussiens qui y avoient pris poste. Ces Escadrons commencèrent d'abord à se replier sur leur Infanterie; mais dans une seconde charge ils furent pour la plupart hachés par les Russes & leurs Cosaques, qui leur prirent aussi 26 hommes & 40 chariots chargés de poudre, de boulets & de bombes qu'on fit sauter en l'air dans le moment. On leur prit aussi dans ces momens 80 chevaux. Après ce coup l'on apperçut encore 45 chariots également chargés de munitions qui étoient au-delà de la rivière sur la gauche de la Ville. Mr. de Teckely donna ordre de tirer le canon pour tâcher de la faire sauter; ce qui fut exécuté en tout succès; mais ce qui communiqua en même-tems le feu au Fauxbourg. Quoique les Prussiens

Prussiens tiraient sans relâche de leur artillerie depuis les cinq heures du matin jusqu'à dix, ils furent cependant contraints d'évacuer la Ville & de se retirer à *Stettin*. On les a poursuivis, & pendant leur retraite plus de cent chariots, auxquels ils ont mis le feu en partie, ont encore été brûlés. Les Russes ont de plus trouvé dix mille tant boulets que bombes dans *Golnow*. Toujours à la faveur des Russes, le Général de Romanzow qui assiège *Colberg*, ayant été informé que le Général Knobloch Prussien occupoit *Treptow*, aussi dans la Pomeranie Prussienne, avec trois Bataillons & un gros Corps de Cavalerie, donna ordre à quatre Bataillons & à six Escadrons d'investir cette Ville par la droite de la *Riga* : 500 Grenadiers & quatre Escadrons du Corps de Mr. de Bergh l'observoient sur la gauche. Le 23. le Général de Romanzow y marcha avec trois Bataillons de Grenadiers & six Escadrons. En passant par *Spie*, il y fit prisonniers un Capitaine & 70 Soldats. A son arrivée devant la Place, les dispositions se firent pour une attaque d'emblée. Cependant le Général de Knobloch fut sommé de se rendre : sur son refus on commença le bombardement ; on ne le discontinua point pendant toute la nuit : le feu prit en plusieurs endroits de la Ville : on battit aussi en brèche : le Commandant se vit alors forcé de capituler. On lui accorda les honneurs de la guerre pour sortir par la porte du *Riga*, y mettre les armes bas, & se rendre lui & toute sa garnison prisonnière de guerre. Elle consistoit en près de quatre mille hommes tant Infanterie que Cavalerie avec leurs Colonels & autres Officiers, les malades, les blessés compris, qui sont aussi prisonniers. Tout ce qui étoit dans la

Place.

Place, comme, artillerie, munitions, avec dix canons de Régimens & les Drapeaux, a été fidèlement conigné aux Russes. Cette prise coupoit pour lors fortement la communication aux Prussiens entre *Steirin* & *Colberg*; cependant passés, comme on a pû le remarquer, puisque cette dernière Ville a été ravitaillée pour un tems. Le 19. du même mois un autre avantage s'est trouvé pour les Russes par la surprise à *Glogow* d'un Colonel Prussien, nommé de Courbieres, avec 36 Officiers & près de mille hommes qu'il y avoit avec lui : les Russes se sont encore emparés le 30. de *Streptnitz*. Un détachement d'environ 300 Prussiens qui y étoit, avoit trouvé moyen d'échapper par la rivière, peu avant l'arrivée du Corps Russe.

Tous ces coups successifs paroissent devoir faciliter l'entreprise sur *Colberg*, qui néanmoins est comptée pour le présent comme échoiée, quoique cette Ville eut extrêmement souffert dans ses Bâtimens par la chute des bombes qui en ont abîmé une partie & par la disette de provisions en toutes espèces. Le Prince de Wirtemberg conserve toujours avec son Corps une position avantageuse devant la Place : on l'y a attaqué inutilement à plusieurs reprises, quoiqu'avec des forces bien supérieures aux siennes; ce qui ne lui fait pas peu d'honneur. Le Maréchal de Butturlin devoit venir l'attaquer avec la plus grande partie de son Armée : il s'avançoit même sur lui, mais ses marches lentes ne l'ont pas encore approché; & il y a toute apparence que l'hiver se passera de son côté comme l'hiver dernier; qu'il se tiendra un peu à portée, & que ses troupes se rendront pour la plûpart dans la

Pologne, comme précédemment, afin d'y trouver à la continuë leurs subsistances.

Pour les Suedois, ils ont repassé la *Peene* le 15. d'Octobre, & se sont retirés d'*Anclam*. Un de leurs détachemens qui s'étoit rendu à *Wollin* sur le *Gross-Haff*, à dessein de se porter ensuite vers *Colberg* par *Camin* & *Treptow*, n'a cependant pas tendu à cette destination : il a rétrogradé, & s'est rapproché du centre du Lieutenant-Général d'*Ehrenscherd*, qui commande l'Armée Suedoise dans la *Pomeranie-Suedoise*, où il la met en des quartiers d'hiver & de cantonnement, pour la délasser des fatigues sans fruit qu'elle a essuyées dans le cours de la campagne qu'on peut dire finie dans ces quartiers. La Flotte de cette Nation, après avoir fait ce qu'elle a pû dans les environs de *Colberg*, est retournée sur les côtes de la *Blekingie*, Province méridionale de Suede : elle n'a fait ni causé de pertes devant cette Place. Celle de Russie a aussi pris le large. Nous l'avons marqué. Voilà ce qu'on avoit d'essentiel à rapporter de cette partie où les Russes & les Suedois ont agi pendant la campagne. Il en faudra certainement venir à une nouvelle encore dans les deux *Pomeranies* comme ailleurs, avant de revenir à la paix, que l'Angleterre élude avec tant de fierté & de hauteur.

Silesie.

Les Armées qui sont en *Silesie* ne fournissent rien de fort remarquable : à ce défaut rapportons le peu qui s'en présente. Le Général de *Laudohn*, tranquille à *Freybourg* depuis son coup d'éclat sur *Schweidnitz*, a veillé à la réparation, même à l'augmentation des ouvrages de cette Forteresse, qui se trouve maintenant dans un très-bon état de défense avec une garnison de douze Bataillons, quelques Escadrons, & Régimens

Régimens de Huffars. Le Comte de Guasco & Mr. de Vogelsfang y commandent. Le Fort des *Arcades*, qui avoit été considérablement endommagé, s'est retrouvé au mois d'Octobre dans l'état où il devoit être. Le Roi de Prusse étoit dans le même mois à *Streeßen* sur l'*Ola*, entre *Henrichau* & *Osnow*, & s'y maintient : il a été obligé de se rapprocher en partie de ses subsistances & de pourvoir au manque de bois qui étoit dans ses Armées. Une partie de ses troupes avec un gros train de l'artillerie du Parc a marché à *Breslau*, a pris des cantonnemens dans les environs de cette Ville, & le Prince d'Anhalt-Bernbourg s'est mis à *Neifs* avec son Régiment, un Bataillon de Mosel, & de la Cavalerie légère. Ces troupes étoient destinées à escorter les convois qui alloient de cette Ville à l'Armée du Roi. *Neifs* a été considérablement approvisionnée dans ces jours, mais en foulant considérablement les districts des environs. Ceux de *Munsterberg* & de *Franckenstein*, souffrent on ne peut pas plus, autant en est de *Bielau*, de *Breyland*, de *Kæppernick*, de *Nimsch* & d'*Oppersdorfft* : ces endroits sont traités comme on traite un pays ennemi; on y employe les plus rigoureuses menaces pour en tirer des livraisons, qu'on y a à peine pour les besoins des sujets qui les habitent. Un Corps Prussien a été sous *Breslau* au commandement du Général de Schenckendorff, mais il en a été détaché afin de joindre le Général Platen en *Pomeranie*.

Celui des Russes que commande Mr. de Czernichew, & qui a contribué à la prise de *Scheweidnitz*, demeure à l'Armée du Général de Laudohn : il ne doit s'en séparer, avant la fin de la campagne, qu'au cas que le Roi de Prusse,

retournant en *Saxe*, il soit ordonné aux Autrichiens de l'y suivre ; & si ce Prince se portoit à harceler les Russes dans leur retraite. Dans ce dernier cas, non-seulement toutes les troupes de Mr. de Czernichew, mais encore toutes celles de Mr. de Laudohn, se porteroient au secours de l'Armée du Maréchal de Butturlin. Une circonstance qui feroit penser que Sa Maj. Prussienne se porteroit en *Saxe*, c'est qu'elle a fait doubler les garnisons de *Neifs* & de *Glogau* ; que *Breslau* a des magasins & des bagages immenses, & très-grosse garnison. Son Armée est d'ailleurs cantonnée en grande partie ; le Quartier-Général en est au Bourg de *Wanser* près de *Streeben*. Les troupes Impériales & Royales Autrichiennes sont aussi cantonnées, à l'exception de quelques Corps qui ont pris poste sur les montagnes qui commandent la Ville de *Schweidnitz* ; de façon que cette importante Place est hors d'atteinte de toute surprise. Le Général de Laudohn a fait distribuer cent mille florins aux troupes tant Autrichiennes que Russes, qui ont eu part à la prise de cette Ville, par forme de dédommagement du pillage qu'il leur avoit interdit.

Qu'au reste, qu'on parcoure ce qu'on appelle le Bulletin des deux Armées qui sont en *Silésie*, on n'y verra, jusques vers le 21. Novembre, que de petites escarmouches dont il y a eu des prisonniers amenés, mais en petit nombre, tant d'un côté que de l'autre, & plusieurs mouvemens vers les postes avancés qui n'ont abouti à rien d'essentiel : mais on y verra une partie de la *Silésie* présentement occupée par les troupes de l'Impératrice-Reine, & que la situation du Roi de Prusse est en tout & par-tout fort critique

pour

des Princes &c. Décembre. 1761. 457

pour ses Etats, tandis que ceux de la Maison d'Autriche sont couverts de toutes parts par la position de ses troupes en *Silésie*, en *Saxe*, & par l'occupation du Comté de *Glaz*.

P O L O G N E.

Il y a des troubles dans ce Royaume. Nombre de Députés des Palatinats sont arrivés au mois d'Octobre à *Varsovie*, pour y supplier le Roi d'arrêter la réduction des monoyes, quoique ce remède parût nécessaire, à cause de la circulation des espèces de mauvais aloi, & surtout de celles que les Prussiens y ont introduites, des Monoyes où ils les ont fait frapper; source, disent ces Députés, de vingt séditions: ou pour supplier que Sa Majesté ordonnât au Grand Trésorier de la Couronne, qu'il eût à faire cesser ces émeutes publiques par quelques moyens efficaces & de prompte exécution.

Un desordre général regne dans le Royaume depuis que cette réduction y est commencée. En voici un des plus frappans par ses conséquences. Le Comte de Branicki, Grand Maréchal de la Couronne, a fait publier dans sa résidence, ainsi que dans les Villes de son ressort & dans les Palatinats de *Podlachie*, de l'*Ukraine* & de toute la *Russie-Polonoise*, les Lettres Patentes du Comte de Wefel, Grand Trésorier de la Couronne, sur la réduction des tymfes au coin de Saxe, avec ordre exprès de s'y conformer. Aussi-tôt les Sénateurs, les Nobles, les Officiers de Justice du Palatinat de *Siradie*, se sont assemblés & ont motivé un Manifeste, non-seulement contre ces Lettres Patentes, mais encore contre l'entrée & le séjour des Russes en Pologne: ils s'y plais

gnent amèrement des torts que leur ont causés les troupes de l'Impératrice de Russie : ils y réclament leurs droits & leurs privilèges , auxquels , à les en croire , les Lettres Patentes du Comte de Wessel portent atteinte : ils y menacent , en cas de non satisfaction , d'en appeler à l'Archevêque de Gnesne , Primat du Royaume & Régent de l'Etat , comme au défenseur de la liberté publique.

A peine ce Manifeste eut-il paru à la Cour , que Mr. de Kierki , Secrétaire de la Couronne , a écrit à l'Archevêque Primat , de la part du Roi , afin de l'engager à étouffer cette opposition naissante , dont il est à craindre que la contagion ne se communique de Palatinats en Palatinats. La réduction des espèces , qui l'a répandue , en sera discutée : on ne trouve nul autre moyen pour la faire cesser , quelque préjudice qui en revienne. Peut-être que dans un nouveau *Senatus-Consilium* à tenir au mois de Mars de l'année prochaine , trouvera-t-on du remède à apporter au mal présent. Mais il faudroit que ce *Senatus* eut un meilleur succès que le dernier.

Des détachemens de la Garnison de Varsovie se sont répandus dans le mois d'Octobre , dans les Villes & dans les Villages voisins de cette Capitale , avec ordre d'y acheter beaucoup de provisions de bouche & de les y conduire. Ce remède , tout extrême qu'il est , est d'une nécessité indispensable dans l'état de disette où l'on se trouve à *Varsovie*. Cette disette est dépeinte d'une manière qui touche sensiblement l'humanité.

DANNE-

D A N N E M A R C.

ON ne sçait si l'on peut annoncer un orage qui s'éleve sur ce Royaume, après qu'il a jôüi de la plus profonde paix dans un tems où les Etats qui en sont voisins ont été défolés & le font encore par la guerre. Quoiqu'il en soit, on en tirera ce qu'on voudra de divers ordres qui ont du rapport à la guerre. L'on fait de grands enrôlemens dans tout le *Holstein*; on les pousse avec vigueur. Sa Majesté Danoise rappelle à son service tous ceux de ses Sujets qui sont actuellement employés à celui des Puissances étrangères; on arme des Vaisseaux. Quel pourroit être le motif momentané de ces armemens ? la Cour ne juge pas à propos jusques-ici de le déclarer. Mais on auroit peine à se figurer que ce ne sont-là que des mesures de précaution à prendre pour le présent, tandis qu'on ne s'est porté sur rien de pareil dans les commencemens de cette guerre qui a défolé des pays de la proximité du Danemarck, ni dans le cours de toutes les campagnes qui pouvoient y faire encore des ravages, & menacer ce Royaume, pour la garantie non soutenüe du Traité de *Closter-Seven*, ou du moins non respectée par les Alliés du Roi de Prusse.

Particularités de différens Endroits.

Le 18. Octobre un détachement de la garnison de *Brême* y a arrêté, par ordre du Prince Ferdinand de Brunswich, Mr. de Vrinz Résident de l'Empereur, & son épouse. On a appelé le scellé sur tous leurs papiers : on a mis une

sentinelle à leur maison : on les a ensuite fait sortir de la Ville l'un par une porte, l'autre par une autre, & on les a conduits à *Stade*, où ils ne peuvent ni se parler ni s'écrire. Ils y resteront probablement jusqu'à ce que la Cour de Londres se soit expliquée sur leur sujet. Le Prince Ferdinand y a fait communiquer leur affaire, qui, dit-on, a trait à la tentative que les François ont faite sur *Brême*. Cet acte d'autorité fait beaucoup de bruit.

La Cour de *Vienne* ayant fait enfermer Mr. de Fouqué, Général Prussien, dans une Citadelle de Hongrie, le Roi de Prusse a fait resserrer plus étroitement qu'ils ne l'étoient à *Magdebourg*, le Lieutenant-Général de Gemmingen & le Général-Major d'Angern, où ces Généraux Autrichiens sont prisonniers des Prussiens. Par représailles encore Sa Majesté Prussienne a ordonné de plus sévères arrêts dans *Stettin* au Lieutenant-Général de Thierheim.

La Chambre Impériale de *Wetzlar* a fait brûler le 31. Octobre, par la main du Bourreau, un Ecrit que le Conseiller Forster de *Braunfels* a divulgué à *Ratisbonne* & ailleurs contre l'autorité Impériale, & du Conseil suprême de l'Empire. Cet acte a eu ses suites ; c'est-à-dire, une infamie publique pour celui qui se l'est très-justement attirée.

On doit avoir présentement déclaré à la Cour de *Vienne* la grossesse de Madame l'Archiduchesse Infante de *Parine*, l'Archevêque de cette Ville ayant déjà ordonné aux Prêtres de réciter à la Messe une Collecte pour remercier Dieu de ce gage de sa bonté, & pour l'heureuse délivrance de Son Altesse Royale. Le 3. Novembre vers les
dix

dix heures du soir, le feu prit au Théâtre Allemand situé près de la porte de Carinthie en cette Ville (de Vienne) avec une impétuosité si grande, que tout le Bâtiment fut en flammes dans le moment. Elles se communiquèrent d'abord à trois maisons voisines ; mais les précautions & les soins qu'on se donna en arrêterent les progrès, & sauvèrent les autres qui y atternoient, ainsi que l'Eglise de l'Hôpital des Bourgeois. Le Caissier de ce Théâtre & sa femme, surpris par la rapidité du feu, y ont péri malheureusement. Tout l'Edifice a été réduit en cendres. L'Empereur s'est rendu au lieu de l'incendie au moment qu'il éclata, & Sa Majesté y est restée jusqu'à une heure après minuit, que tout danger étoit passé. Elle y a donné des ordres les plus précis. On met la perte de ce Bâtiment à 400000 florins.

A R T I C L E VI.

*Qui contient les Morts & les Naissances,
de Princes & autres personnes illustres,
depuis deux mois.*

QUANT à la mort du Duc d'Havré, quoiqu'annoncée en son tems dans nos Journaux, on nous prie d'en insérer ce qui suit.

Loüis-Ferdinand-Joseph de Croy Duc d'Havré & de Croy, Prince du St. Empire, Grand d'Espagne de la première Classe, Marquis de Chemery, de Thil-Château, de Wailly, Comte de Hammes, de Fontenoy-le-Château en Lorraine, Baton de Turcoin, du Biez, &c. Châtelain héréditaire de Mons en Haynaut, Gouverneur
de

de Schelestatt en Alsace, Lieutenant-Général des Armées de S. M. T. C. , mourut le 18. Juillet, âgé de 47. ans, du coup qu'il reçut à l'affaire du 16. près du Village de Filingshausen, où il eut un bras emporté d'un boulet de canon, qui emporta en même tems la cuisse au Marquis de Rougé Lieutenant-Général, qui en est mort, & qui blessa très-dangereusement le Marquis de Verac Lieutenant-Général pour le Roi dans le Haut-Poitou, un des gendres du Duc d'Havré. Dans la même affaire le Comte de Rougé, fils du Marquis, & aussi gendre du Duc d'Havré, fut fait prisonnier à la tête de son Regiment (ci-devant Belfunce) lequel a beaucoup souffert.

La Maison de Croy, d'une branche de laquelle le Duc d'Havré étoit Chef, est une des plus illustres & des plus anciennes de l'Europe ; elle est alliée à plusieurs Couronnes & descend en ligne directe & masculine des Anciens Rois de Hongrie. Marc de Hongrie, petit-fils du Roi Bela frere de Ste. Elifabeth de Hongrie, s'étant réfugié en France vers le milieu du douzième siècle sous le Regne de Loüis le Jeune, y épousa Catherine héritière de Croy dont il eut deux fils qui prirent le nom de leur mere.

La Terre de Croy en Picardie qui a donné son nom à cette Maison, fut érigée en Duché par le Roi Henry IV. en faveur de Charles de Croy Duc d'Arfchot l'an 1598 ; celle de Havré près de Mons a été décorée du même titre par Philippe III. Roi d'Espagne, ainsi que celle d'Arfchot ou Aerschot en Flandres l'avoit été par Charles-Quint.

Philippe Sirç de Croy, II. du nom, premier Duc d'Arfchot, Grand d'Espagne &c. épousa en 1548. Anne de Lorraine fille d'Antoine Duc de Lorraine

Lorraine & de René de Bourbon : leurs descendants ont possédé de grands biens en Lorraine ; le Prince de Croy-d'Havré frere du feu Duc , qui est attaché à l'Espagne, jouit de la meilleure partie de ce qui en reste.

La Maison de Croy, François d'origine , a possédé en ce Royaume les premières Charges de la Couronne, telles que celles de Grand-Maitre, de Grand-Bouteillier, &c. elle devint ensuite Flamande en s'attachant à la Maison de Bourgogne maîtresse des Pays-Bas & aux Rois d'Espagne de la Maison d'Autriche devenus Souverains de ces Provinces.

Le feu Duc d'Havré, qui étoit revenu servir en France, a fait toutes les campagnes de la dernière guerre & de celle-ci : il fut dangereusement blessé à la Bataille de Fontenoi, étant pour lors Colonel du Régiment de la Couronne ; il avoit épousé en 1736. Marie-Louïse-Cunegonde de Montmorency-Luxembourg fille du Prince de Tingry Maréchal de France & petite fille du grand Maréchal de Luxembourg, dont il a eu Maximilien-Ferdinand-Joseph Duc de Croy qui étoit avec son pere sur le Champ de Bataille près de Filingshausen & qui n'a eu aucun mal : il est aujourd'hui le Chef de la branche de Croy-Havré.

Frédéric-Guillaume-Charles-Leopold, Comte de Dohna-Vianen, fils du Lieutenant-Général Comte de Dohna, est mort au mois de Septembre à *Berlin*, dans le bas âge de quinze ans.

Ernest-Auguste de Busch, Général de Cavalerie dans les troupes Electorales d'Hanovre, est mort à *Hanovre* dans le même mois.

Frere François-Hippolite de Regnon, Chevalier de l'Ordre de St. Jean de Jerusalem, mourut

fut le 12. à *Luçon*, n'ayant que 47. ans : il avoit eu un frere aussi Chevalier de Malthe, qui fut tué en 1748. sur les Vaisseaux de la Religion.

Le 15. mourut à *Luneville* Dame Louïse Elisabeth Orry, Epouse de Messire de Chaumont de la Galaiziere, Chevalier & Garde des Sceaux de la Lorraine. Cette Dame avoit 52 ans.

Le Marquis de Marialva, Généralissime des troupes Portugaises est mort à *Lisbonne* : il étoit dans un âge très-avancé.

Le 18. mourut à *Paris*, Jean-Baptiste de Clermont d'Amboise, Marquis de Renel, Lieutenant-Général des Armées de France, Gouverneur de Chaumont en Bassigny & de Mont-Dauphin. Il avoit 59 ans.

Le Lord Blackney, Gouverneur de *Port-Madison* lorsque les François s'en sont rendus maîtres, est mort à *Londres* le 19.

Messire Antoine Roüillé, Ministre d'Etat & Commandeur des Ordres du Roi Très-Chrétien, mourut le 20 à *Neuilly* près de Paris dans la 73. année de son âge. Sage, desintéressé, vertueux, il a parfaitement justifié la confiance de S. M. & mérité la considération dont il a jouï non-seulement en France, mais chez les étrangers.

Le même jour mourut à *Leyde* un Savant de la première classe, Mr. Pierre de Musschenbroek, Professeur de Philosophie & de Mathématiques dans cette Université, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris &c.

Madame la Princesse de Galitzin, Epouse du Prince de Galitzin nommé par la Cour de Russie à l'Ambassade de Vienne, est morte à Paris d'hidropisie.

des Princes &c. Decemb. 1761. 463

Le 30. Messire Charles - Guy - le Borgue de Kermorvan, Evêque de Freguier, est mort en son Palais Episcopal dans la 67. année de son âge.

Mr. Binet, Chevalier de l'Ordre de St. Louis, Mestre de Camp de Cavalerie, Gouverneur de la Tour de Cordouan, & premier Homme de Chambre de Mgr. le Dauphin, mourut à Paris le 16. Octobre dans la 73. année de son âge.

Dans le Camp de *Messein* est mort le même jour, Mr. de Robel, Général-Major au service du Roi de Prusse.

Le 19. Octobre est mort d'une fluxion de poitrine, le Prince Frédéric-Charles, Duc régnant de Holstein-Ploen né le 4. Août 1706. Il Gouvernoit depuis le 21. Mai 1726. Il avoit épousé en 1730. la Comtesse de Reventlau, dont il a eu quatre filles & point de fils. Par une Convention du 29. Novembre 1751, son Duché de *Nordbourg* étoit dévolu au Roi de Dannemarck, si le Duc mouroit sans enfans mâles. Ainsi ce Duché est présentement à S. M. Danoise.

Le 22. à trois heures du matin, la mort enleva à *Rastadt*, le Prince Bernard-Louis-Guilleaume-Georges Margrave de Bade-Bade. Il étoit né le 7. Juin 1702. Le 17. Mars 1721. il épousa la Princesse Marie-Anne fille d'Adam-François-Charles de Schwartzenberg, & prit les rênes du Gouvernement le 18. Juin 1727. Il fut fait Chevalier de la Toison d'or, Général d'Artillerie pour l'Empereur en 1747. & pour le Cercle de Souabe, Colonel propriétaire d'un Régiment d'Infanterie, & Felt-Maréchal des des Armées de S. M. Imp. & Royale & du Cercle de Souabe en 1754. De la Margrave son épouse

il eut le 16. Mars 1725. la Princesse Elisabeth-Auguste-Françoise-Eleonore. Ayant perdu la Margrave son Epouse le 12. Janvier 1755, il épousa en seconde noces le 20. Juillet de la même année, la Princesse Marie-Joseph-Anne-Auguste, septième fille de l'Empereur Charles VII. il en a eu un Prince, mais qui est mort immédiatement après le Baptême. Ses Etats sont tombés par sa mort au Prince son frere, Auguste-Guillaume-Georges-Simpere né le 14. Janvier 1705.

Frederic-Guillaume Baron de Yorck, Seigneur de Heerjansdam, & Grand Commandeur de l'Ordre Teutonique &c. est mort à *Arnhem* en Hollande le 5. Novembre dans la 71 année de son âge.

Une femme de 106. ans, nommée Marie Dardene, veuve pour la troisième fois, en dernier lieu de Charles Desavelles, habitant du Village d'Aton près de Pont-à-Mousson, y a terminé sa longue carrière, qui n'a jamais été altérée par aucune maladie, & par conséquent sans jamais avoir pris de remèdes: elle a conservé le bon sens, la mémoire & la vûë jusqu'à sa fin.

Naissances. La Princesse épouse du Prince Ferdinand de Prusse, frère du Roi, est accouchée heureusement d'une Princesse à *Magdebourg* le premier de Novembre.

Madame la Maréchale de Broglie est accouchée d'un fils à *Cassel*, qui n'a guères survécu après son Baptême. Son corps a été embaumé.

A V I S.

ON donne avis que le neuvième Tome de l'*Histoire Universelle* de feu le Révérend Père Don Augustin Calmet, Abbé de Senones, dont

dont les huit premiers volumes ont été imprimés à Strafbourg chez le Sr. Dulsecker, est actuellement en vente; que le dixième Tome est sous presse & pourra être distribué à Pâques prochain. Le neuvième Tome est imprimé sur beau papier avec des caractères neufs. Les Tomes suivans paroîtront successivement dans le courant de l'année prochaine & la suivante, sans aucun retardement. Ceux qui ont les premiers volumes de cet Ouvrage pourront s'adresser, pour se procurer la suite, à Senones à l'Imprimeur nommé Joseph Pariset, à Nancy au Sr. Nicolas Marchand, & à Strafbourg chez Jean-Daniel Dulsecker, qui tient le fond des huit premiers Volumes de cette Histoire.

On avertit aussi que le second Tome de la Notice de la Lorraine, du même Auteur, est sur le point d'être achevé d'imprimer, & sera prêt à paroître à la fin de cette année. Ce second Volume a été revû sur la copie de l'Auteur, augmenté de plusieurs articles nouveaux, avec un Supplément, une nouvelle Table alphabétique des lieux, dont les noms sont en Latin & en François, pour la commodité de ceux qui lisent les titres originaux, ou les Auteurs Latins, qui expriment en cette Langue les lieux dont ils font mention, qu'il seroit souvent très-difficile de reconnoître sans le secours de ce nouveau Dictionnaire. On donnera de même un Supplément au premier Tome de cet Ouvrage contenant plusieurs nouveaux articles omis par l'Auteur, & des additions à ceux dont il a parlé. Cet ouvrage, qui comprend deux Volumes *in-folio*, ornés de figures, s'imprime à Nancy chez Louïs Beaurain. Ceux qui voudront

se procurer ces deux Volumes s'adresseront chez les Sieurs Claude Nicolas, Marchand, & Jean Chomy Libraire, ou à Senones chez Joseph Pariset Imprimeur.

On promet aussi de donner dans peu de tems la vie de Don Calmet, avec le Catalogue raisonné de tous ses Ouvrages, qui sera imprimée à Senones sur du beau Papier. On se propose aussi de donner les Oeuvres posthumes du même Don Calmet, qui comprendront quelques Pièces qui n'ont pas encore vû le jour, des Dissertations qui sont répandues dans plusieurs Ouvrages périodiques, & qui se trouveront rassemblées dans ce Recueil, & ses nouvelles Dissertations sur l'Ecriture Sainte, déjà imprimées ailleurs, en faveur de ceux qui ont le grand Commentaire de cet Auteur sur la Bible, ou le Recueil de ses Dissertations en trois Volumes *in-quarto*.

Autre Avis.

Nous avons annoncé vers le commencement de cette année un Ouvrage Théologique qu'on alloit imprimer chez J. E. Philippart, Imprimeur à Liège, & que cet Ouvrage avoit pour titre : *Epitome Theologiae moralis, sive compendiosa tractatio concernentium administrationem Sacramenti Poenitentiae, cum appendicibus eò spectantibus*. L'Auteur ne s'étoit proposé d'abord de traiter que les matières qui avoient rapport au Sacrement de Pénitence, & par-là son Livre ne devoit être utile qu'aux Ministres chargés de la conduite des ames, &

à

des Princes &c. Décemb. 1761. 469

à ceux qui se propofoient de l'être; mais voyant qu'en étant parvenu là, il pouvoit, à l'aide de quelques additions, le rendre d'une utilité moins bornée, il l'a augmenté de sorte qu'il convient à tous les Ecclésiastiques généralement. L'examen critique d'un autre Ouvrage Théologique, imprimé à Cologne en 1754, ayant pour titre : *Cursus Theologiae moralis tripartitus, &c.* qu'il avoit promis, contient 116 pages du deuxième Tome, & ne contribue pas peu à la beauté de tout l'Ouvrage, tant par modestie que par la justesse des réflexions : c'est du moins ainsi qu'en jugent les connoisseurs. Ce Livre est comme on l'avoit annoncé en 2. Volumes grand *in-octavo*, beau Papier & beau caractère. Comme on en prévoyoit l'utilité, on ne s'est pas borné à en imprimer le nombre requis pour les Souscripteurs; ainsi on peut en trouver chez le Sr. Philippart au prix de 3 livres 18 sols cours de France, & à Luxembourg chez l'Imprimeur de ce Journal, au même prix.

On a oublié le mois passé d'annoncer qu'on peut aussi souscrire pour le Dictionnaire Géographique, Historique & Politique des Gaules & de la France, chez le Sr. Georges Henry, Libraire du Palais à Nancy; ainsi que chez les Héritiers de feu le Sr. André Chevalier à Luxembourg.

F I N.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Décembre 1761.

ARTICLE I. <i>Contenant quelques nouvelles de Littérature & autres remarques curieuses.</i>	Page 393
ARTICLE II. <i>France.</i>	400
ARTICLE III. <i>Angleterre & Hollande</i>	418
ARTICLE IV. <i>Espagne, Portugal & Italie.</i>	432
ARTICLE V. <i>Allemagne.</i>	439
ARTICLE VI. <i>Morts & Mariages.</i>	461